



D 32

PLOUGUERNEAU

PLOUGUERNEAU



**« PLOUGUERNEAU,
COMMUNE BILINGUE :
MYTHE OU REALITE ? »**

Enquête d'initiative locale sur le bilinguisme à Plouguerneau - Novembre 2017



« Plouguerneau, commune bilingue : mythe ou réalité ? »

Enquête d'initiative locale sur le bilinguisme à Plouguerneau
Mairie de Plouguerneau | Novembre 2017



Edito

ETUDE « PLOUGUERNEAU, COMMUNE BILINGUE : MYTHE OU REALITE ? »

OBJECTIFS

Les objectifs de cette étude : obtenir une « photographie » du bilinguisme sur son territoire.

DEFINITIONS

Qu'est-ce qu'une « commune bilingue » ?

D'après le dictionnaire de l'éducation, le bilinguisme peut se rapporter à des phénomènes concernant :

- un individu qui connaît deux langues ;
- une communauté où deux langues sont employées. Il consiste théoriquement dans le fait de pouvoir s'exprimer et penser dans deux langues. Les individus bilingues sont également imprégnés des deux cultures. Le bilinguisme constitue la forme la plus simple du multilinguisme, qui s'oppose au monolinguisme.

Sachant, par ailleurs, que l'environnement historique de Plouguerneau fait référence au breton. Les individus et habitants de Plouguerneau sont donc naturellement imprégnés de la culture bretonne.

Pour Plouguerneau, la question est donc de savoir dans quelle mesure les deux langues, breton et français sont employées par les habitants.

A partir du moment où ces 2 paramètres (culture bilingue et individus bilingues sur la communes) seraient positifs, il conviendrait de s'interroger sur la possibilité ou non qu'ont les habitants à s'exprimer et penser en breton et en français sur la commune.

Par extension, le bilinguisme est l'ensemble des dispositions officielles qui assurent ou tendent à assurer à chacune des langues parlées dans le pays un statut officiel.

CONTEXTE

2014 : nouvelle équipe municipale pour la commune.

Création d'une délégation « breton » qui se veut transversale et non rattachée à la culture.

FEUILLE DE ROUTE

1 - Evaluer l'état des lieux : que savons-nous de la situation actuelle ?

Afin de s'appuyer sur les acquis de la commune, il est nécessaire d'effectuer un bilan de l'état du bilinguisme sur la commune. L'environnement est-il propice ? Quels sont les acteurs, leurs rôles ? Connaître les **forces et faiblesses** de la commune en matière de bilinguisme permettra de disposer d'une meilleure vision de l'environnement dans lequel il prend sa place.

Cela se fera en 2 temps : le **diagnostic interne** : interne agents et élus au travers d'une mise à jour plus précise de l'enquête OPLB (office public de la langue bretonne) qui existe déjà ; ensuite, un diagnostic-commune en rencontrant les acteurs du bilinguisme.

2 - Une auto-évaluation : comment la commune est-elle engagée jusqu'à présent ?

Cette auto-évaluation sera directement liée à l'état d'avancement de la labellisation de la charte *Ya ar Brezhoneg*.

3 - Définition des priorités : où voulons-nous aller ?

Politiques : agir pour assurer et sauvegarder l'emploi naturel de la langue bretonne.

Stratégies : le breton doit être un vecteur transversal à chaque niveau des politiques mises en œuvre, impacter chaque projet. La langue bretonne est partie intégrante de la communication et du cadre de vie.

La politique de bilinguisme s'opèrera sur plusieurs aspects de l'activité municipale, notamment les communications ; la prestation de services dans les deux langues, aux citoyens et aux employés ; l'organisation du travail, dont la désignation de postes bilingues ; la formation linguistique et la gestion des programmes culturels.

Pour mener à bien cette politique, la commune sera aidée par l'Ofis ar Brezhoneg qui détermine 3 axes à développer :

- diffuser la connaissance de la langue bretonne, transmettre
- utiliser la langue bretonne dans les relations publiques, vivre.
- afficher la langue, fortifier



La charte « ya ar brezhoneg » et Plouguerneau

- charte engagée par la précédente municipalité lors de la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2010
- engagement pris sur 10 critères, correspondant au niveau 2, et mettre en œuvre avant 2012
- au 1/06/2014 : 7 critères réalisés. La charte n'est donc toujours pas ratifiée et l'engagement de la commune de Plouguerneau non respecté. La commune aurait dû poursuivre sa démarche et avertir avant 2012 de sa non réalisation.

Pour obtenir le niveau 2 de la charte, de nouveaux critères sont maintenant à respecter pour les communes.

LA DEMARCHE

Le 5 mai 2015, la certification du label 2 de la charte est obtenue pour la commune. Le chemin vers le label 3 est ouvert. La commune peut raisonnablement viser cette certification. Certains critères sont déjà effectifs. Le critère 12 retient l'attention « profiter du recensement pour évaluer le bilinguisme sur la commune » puisque le recensement doit se faire en 2017 sur Plouguerneau. Le but de cette action est de recenser les brittophones.

Le 13 mai 2016, l'OPLB propose un devis pour mener une « enquête d'initiative locale » pendant le recensement. La proposition de l'OPAB (cf annexe) mentionne un délai de 18 mois et un coût de 4.700 euros sans les déplacements à Paris.

Réflexion interne à la commune

Dans un contexte budgétaire contraint, la commune ne peut engager une telle dépense publique pour un sujet que l'on sait clivant. La commune a d'autres priorités.

En juin 2016, les services de l'INSEE sont interrogés. Après consultation de la Direction Générale de l'Insee, il ressort que l'article 37 du décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié relatif au recensement de la population indique que « *Lors des enquêtes de recensement, seuls sont distribués aux personnes enquêtées les documents nécessaires à la préparation et à la réalisation des enquêtes désignées par un arrêté du ministre chargé de l'économie, sur proposition du Conseil national de l'information statistique.* »

Dans ces conditions, vous ne pouvez pas demander aux agents recenseurs de votre commune de réaliser cette enquête en même temps que le recensement, si vous n'avez pas au préalable obtenu l'autorisation du Cnis. En revanche, vous avez la possibilité d'utiliser certains résultats de la collecte pour effectuer cette enquête après le recensement. En effet, à l'aide de l'outil "OMER" de suivi de la collecte, il vous sera possible de récupérer la liste exhaustive des résidences principales de votre commune et ainsi cibler les logements à enquêter. Cela nécessitera cependant un passage spécifique d'un agent pour déposer le questionnaire sur la langue bretonne (et une enveloppe T pour le retour si vous souhaitez éviter un second passage).

La procédure proposée ainsi que le coût sont rédhibitoires pour la commune. Le moyen d'obtenir une réponse et de mener l'étude est donc de mener l'enquête par nos propres moyens.

Deux solutions sont envisagées :

- **sollicitation de l'UBO/ CRBC** : en février 2016, le CRBC est contacté, un étudiant en master est nommé pour effectuer l'étude mais sans aucune raison, il abandonne, au regret de ses formateurs et tuteurs en avril 2016. Une nouvelle demande est faite en novembre 2016 mais les enseignants ne sont pas disponibles pour suivre l'étude.
- **compte tenu de ce contexte, la commune mobilise ses compétences internes pour que l'étude soit menée pendant le recensement.** Il ne s'agira pas d'un recensement tel qu'il se définit en statistique, c'est-à-dire un dénombrement d'une population, mais d'une enquête par sondage comme le pratique notamment l'INSEE depuis 2004 dans les communes de plus de 10 000 habitants. Insee : « Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage, auprès d'un échantillon de 8 % des logements. La collecte s'effectue en janvier et en février (en février et mars à la Réunion). Un agent recenseur dépose les questionnaires et les reprend une fois remplis. ».

DESCRIPTION ET DEROULE

1 - Intérêt général et qualité statistique

Le but de l'étude sera certes de connaître l'état du bilinguisme sur la commune. L'étude pourra servir à définir des actions pour mener à bien les objectifs de la feuille de route politique. L'intérêt général de l'étude est démontré par le fait qu'on ne souhaite pas une photographie de la population brittophone, mais bien une photographie de la commune en tant que commune bilingue. Il est donc opportun de réaliser l'étude qui, pour l'INSEE doit être d'intérêt général.

Méthodologie statistique

Base de sondage : la population de Plouguerneau pendant la période du recensement 2017.

La base de sondage choisie est la liste complète des individus appartenant à la population cible. Elle a le bénéfice de porter les caractéristiques suivantes :

- elle est exhaustive et sans double compte;
- elle est actualisée;
- elle comporte des «variables auxiliaires» qui pourraient servir pour le tirage, pour la collecte, et pour les redressements.

Plan de sondage

Pour des raisons de coût, de logistique, voire de faisabilité, Nous procéderons à une méthode par échantillonnage.

Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon est le principal facteur de précision statistique. Elle doit être déterminée en fonction de cet impératif de précision (ou puissance statistique) mais aussi des différentes contraintes (budgétaires, logistiques, etc.) qui conduisent à limiter le nombre d'individus à interroger.

L'objectif est de tirer un échantillon permettant des estimations les plus précises possibles tout en respectant les contraintes (taille d'échantillon total et par groupe d'intérêt, etc.).

2 - Préparation et présentation du dossier technique

Nous avons en interne des élus et agents dont la formation marketing et statistique permet de concevoir les questionnaires, exploiter les résultats et traiter et analyser les résultats avec les mêmes logiciels que ceux utilisés par l'OPLB.

REALISATION DE L'ENQUETE

L'enquête ne revêt pas un caractère obligatoire, nous aurons contrairement à un recensement par agents recenseurs sur le terrain une étude basée sur le déclaratif spontané. Elle sera dispensée pendant la phase du recensement national, et basée sur le volontariat.

Méthodologie

- | | |
|---|--|
| 1- Phase documentaire (2015) | 6- Analyse (3 ^{ème} trimestre 2017) |
| 2- Elaboration du questionnaire et tests (2 ^{ème} semestre 2017) | 7- Présentation des méthodes et résultats par l'Ofis, et validation (septembre 2017) |
| 3- Mise à disposition du questionnaire et communication sur la commune pour expliquer l'utilité du questionnaire et de l'étude (janvier 2017) | 8- Rectificatifs éventuels et compléments (octobre 2017) |
| 4- Saisie des questionnaires (2 ^{ème} trimestre 2017) | 9- Restitution en majorité (novembre 2017) |
| 5- Redressement suivant les résultats du recensement 2018 mené conjointement par les agents recenseurs | 10- Restitution publique automne 2017 (novembre 2017) |

Phase documentaire

Une étude bibliographique (cf. annexe) a permis de construire le questionnaire en fonction des objectifs fixés. Il se structure autour de 3 thèmes

- état de bilinguisme breton français à Plouguerneau
- image du bilinguisme breton français à Plouguerneau
- attentes quant à la place du bilinguisme sur Plouguerneau

Traitement et analyse des résultats

Les élus et agents réalisent la saisie des questionnaires sur le logiciel EXCEL statistiques. Il s'engage à respecter les règles de déontologie en ce qui concerne l'anonymat et la confidentialité des réponses. Tous les agents et élus qui ont accès aux questionnaires sont tenus au secret professionnel.

Le champ de l'enquête est l'ensemble de la population communale ordinaire au sens du recensement. Le questionnaire est un questionnaire ménage et particulier. La commune compte 4386 logements en 2017 et 6379 habitants (chiffres février 2017).

RESTITUTION DES RESULTATS

La commune valide la méthodologie et l'étude auprès de l'OPLB, le 5 octobre l'OPLB, suite à une présentation dans les locaux auprès du Directeur et du service statistique le 15 septembre 2017 (cf conclusion de l'OPLB).

Une présentation et la diffusion des résultats, s'effectuera lors d'une restitution publique auprès des habitants de la commune en novembre 2017. Elle éditera un rapport final présentant l'ensemble des résultats de l'enquête. Ce dossier et le contenu demeurent la propriété de la commune.

L'Etude : la population de Plouguerneau, l'échantillon, taille, fiabilité, redressement, passation

Structure de la population

Population de Plouguerneau résultats du recensement 2017 :

- 6379 personnes
- 4386 logements

Chiffres du recensement 2013 entrés en vigueur au 01/01/2017 :

- 6411 personnes, la population est donc stable depuis 2013, et l'on peut avec peu de marge d'erreur utilisé la répartition de 2013 par âge.
- 2851 logements en 2013. Le nombre de logement a donc augmenté de +53%

Toutefois, le nombre de logements n'a pas d'impact sur notre étude qui est une étude sur les individus et non sur les foyers.

L'évolution du nombre d'habitants par tranche d'âge 2013 par rapport à 2008 laisse envisager quelques redressements que nous présenterons par la suite.

2008	2013	Différence en %	Ensemble
6275	6411	+2.16	
1128	1153	+2.21	0/14
830	812	-2.16	15/29
1249	1141	-8.65	30/44
1218	1303	+6.97	45/59
1166	1198	+2.74	60/74
685	804	+17.37	+75

L'échantillon

202 réponses obtenues. Le questionnaire porte sur l'ensemble des habitants de plus de 14 ans. Soit 5258 personnes. Nous souhaitons un taux de réponse de 10 %, donc il est important d'envoyer à 3590 personnes.

Pour cette raison, nous avons choisi de diffuser dans le Mouez Plougerne (magazine municipal bi-annuel distribué dans tous les foyers par voie postale) et le BIM (bulletin d'information municipale hebdomadaire, diffusé à 2.200 exemplaires et disponibles à des points distributions sur toute la commune).

Par ailleurs, les questionnaires sont disponibles à l'Espace jeunes et ont été diffusé par le réseau des assistantes maternelles (aucun retour).

Traitements préalables

Afin d'apporter toute fiabilité aux réponses obtenues, il est nécessaire de procéder à deux phases préalables :

1 - phase d'apurement de la base de données pour supprimer les incohérences et les doublons de réponses obtenues sur internet (horodateur et date de naissance), 4 questionnaires concernés

Soit 198 données exploitables.

2 - isolement des questionnaires partiellement renseignés, qui ne sont pas exploitables et dont il manque en particulier la variable principale de redressement (âge), 14 questionnaires. Qui ne seront donc pas utilisés dans le cas de tris croisés avec la variable « âge »

Incohérence : 1 questionnaire incohérent (âge 2017)

Soit 198-14-1=183 questionnaires exploitables en tri croisés avec l'âge

Taux de réponse ainsi obtenu à l'enquête

Sur une population de 6379 personnes - 1153 de moins de 15 ans. Soit **5258** personnes potentielles de 15 ans et plus.

Structure de la population de Plouguerneau et redressement :

Chiffres 2013 en vigueur au 01/01/2017 :

En %	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75	Commentaires
Répartition de la population INSEE	17.98	12.67 soit 512	17.8 soit 1141	20.32 soit 1303	18.69 soit 1198	12.54 soit 804	
Répartition INSEE des +14 ans		15.44	21.70	24.78	22.78	15.29	6411-1153 (en 2013) = 5258
Nombre de réponses dans notre échantillon corrigé		21	38	39	70	15	15 non exploitables
Répartition échantillon pour les plus de 14 ans		11.48 sous représenté par rapport à la répartition INSEE	20.77 Sous représenté	21.31 Sous représenté	38.25 sur représenté	8.20 sous représenté	
Coefficient de redressement envisagés		1.34 (15.44/11.48)	1.04	1.16	0.60	1.86	
Nombre de réponse théoriques		28	39.5	45	42	27.9	
Nouvel échantillon théorique		28	40	45	42	28	Total : 183

Fiabilité

Cf. explication en annexe

Notre échantillon de 183 réponses est donc suffisant pour avoir des réponses fiables à 95% avec une marge d'erreur de plus ou moins 7.26 %, pour une population de 5258 personnes. Ou fiable à 90 % avec une marge d'erreur de + ou - 6 %

Redressement

Lors des réponses où la variable « âge » interfère nous travaillerons donc avec l'échantillon redressé en appliquant les coefficients de redressement déterminé au paragraphe sur la structure de la population de Plouguerneau.

La passation

Distribution dans les boites aux lettres de 3.500 logements du questionnaire dans le magazine bi annuel « Mouez Plougerne » de janvier 2017. Comme il s'agit d'une enquête par individu, seule la première personne du foyer est prise comme « répondant » à l'enquête.

Notre étude porte principalement sur les pratiques linguistiques et l'étude par foyer sert à connaître la population britoophone et ses compétences linguistiques..
Diffusion du questionnaire dans les points « commerces relais » de 2.200 BIM pendant 4 numéros de février + mise à disposition du questionnaire papier à l'Espace jeunes, en mairie et à la médiathèque

Retour possible du questionnaire papier dans des urnes situées en mairie et à la médiathèque ainsi qu'à l'Espace jeune et par courrier.

Le sondage en ligne (accessible du 1^{er} au 28 février 2017) : mise à disposition d'une plateforme de sondage destinée à la population et disponible jusqu'à la fin du mois de février (soit un mois)

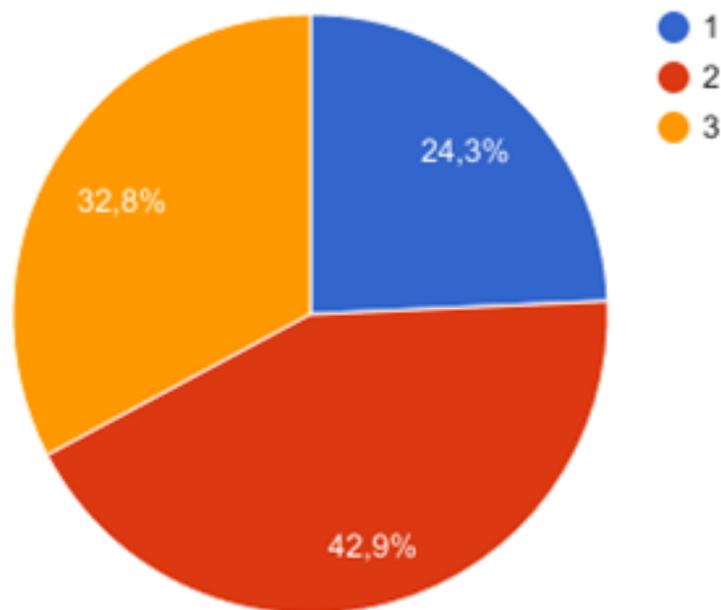
196 habitants de la commune de Plouguerneau de 14 ans révolus ont répondu au questionnaire, d'une durée de 3 minutes en moyenne (cf. questionnaire en annexe).

LES SUPPORTS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ET LA POPULATION

L'étude sur notre échantillon nous permet de mener, en marge une étude sur l'utilisation des supports de communication et d'information de la commune.

1 - Support de passation et de réponse

1 = BIM ; 2 = Mouez Plougerne ; 3 = web



Le BIM n'est utilisé que par près d'un quart des habitants (24.3%). Le web est utilisé par plus d'une personne sur 3. On note toutefois, que le print (Mouez Plougerne + BIM) représente 63% des réponses. Ce type de support est encore très utilisé sur la commune.

Ces réponses montrent aussi l'importance du Mouez Plougerne dans la consultation. Cela est certainement dû au fait qu'il a été déposé dans les boîtes aux lettres. L'audience est sans conteste plus importante. Il semble moins éphémère que le BIM. Ce support semble avoir aussi une durée de vie plus importante dans les foyers que le BIM avec un taux de prise en main supérieur.

Les réponses sont toutefois à mettre en relation avec le nombre de diffusion :

- le taux de retour du Mouez Plougerne est de 76/3500 soit 2.17%
- le taux de retour du BIM est de 1.76 %

Cela traduit que le Mouez Plougerne est un support idéal pour la consulter les habitants sur un sujet particulier. Pour ce type d'enquête les supports à privilégier sont d'abord le Mouez Plougerne, le web et enfin le BIM.

2 - Quel âge pour quel support ?

3 supports pour 3 classes d'âges différentes

> + de 75 ans

BIM : 53.6% ; Mouez Plougerne : 46.4 %

Les plus de 75 ans n'utilisent pas le web et utilisent à part quasi égale le Mouez Plougerne et le BIM avec un retour systématique en mairie.

> 60-74 ans

BIM : 33.33% ; Mouez Plougerne : 15.48 %

Les 60/74 ans utilisent le Mouez Plougerne pour la moitié d'entre eux. On note ici l'apparition de l'utilisation du web. Seul 1 habitant sur 6 a utilisé le web pour répondre au questionnaire (15%).

Notons également que cette classe d'âge représente 23% de la population

> 45-59 ans

BIM : 10.8% ; Mouez Plougerne : 50% ; web : 39.13%

Cette nouvelle utilisation du web se confirme chez les 45-59 ans. Les utilisateurs du web font plus que doublés. Ils passent ainsi de 15% à 39%, au détriment du BIM qui baisse de 21.6 points.

> 30-44 ans

BIM : 20.5% ; Mouez Plougerne : 25.6% ; web : 53.8%

Cette tendance se confirme nettement au point d'inverser l'ordre des supports utilisés pour la classe d'âge 1973-1987. Notons que les 30-44 ans représentent 21% de la population.

> 15-29 ans

BIM : 9.4 ; Mouez Plougerne : 50 ; web : 40.6

Chez les « jeunes » de 15 à 29 ans, cette répartition reste la même.

La variété des supports de Plougerneau permet de cibler nos différents publics.

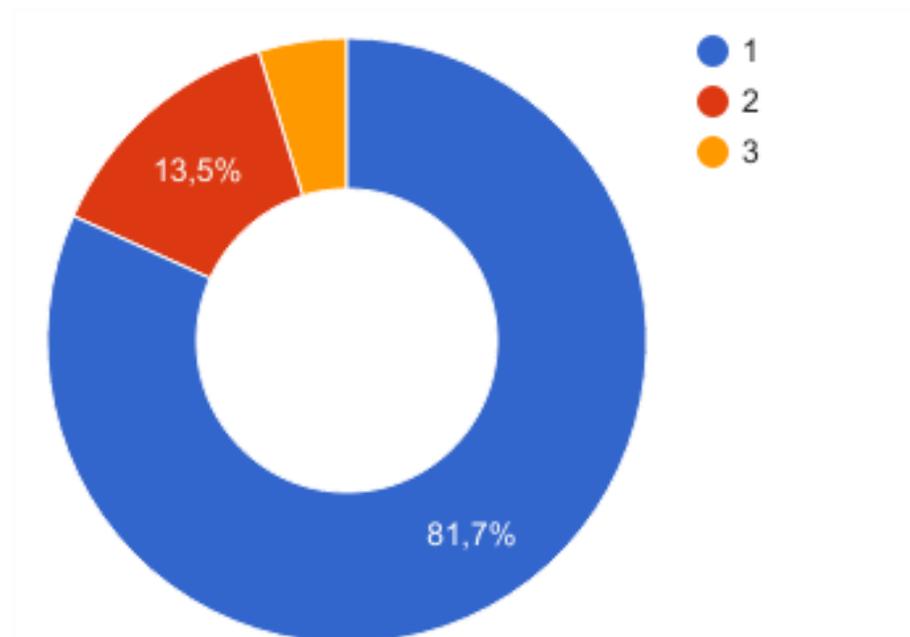
Récapitulatif par support de l'ensemble de la population avec application du coefficient de redressement lié à l'âge (en %) :

Classes d'âge	BIM (23.76%)	Mouez Plougerne (44.68%)	Web (31.38%)
+75 ans	33.33	15.48	0
60-74 ans	31.1	26.19	11.86
45-59 ans	11.1	27.38	30.5
30-44 ans	17.78	11.9	35.59
15 - 29 ans	6.67	19.05	22.03

Grille de lecture : le BIM a été utilisé comme support pour répondre au questionnaire par 23.76% de la population dont 3.87% par des plus de 75 ans, 31.1% par les 60-75, ...

3 - Lieu de dépôts

1 = mairie ; 2 = médiathèque ; 3 = Espace jeunes (4.8%)



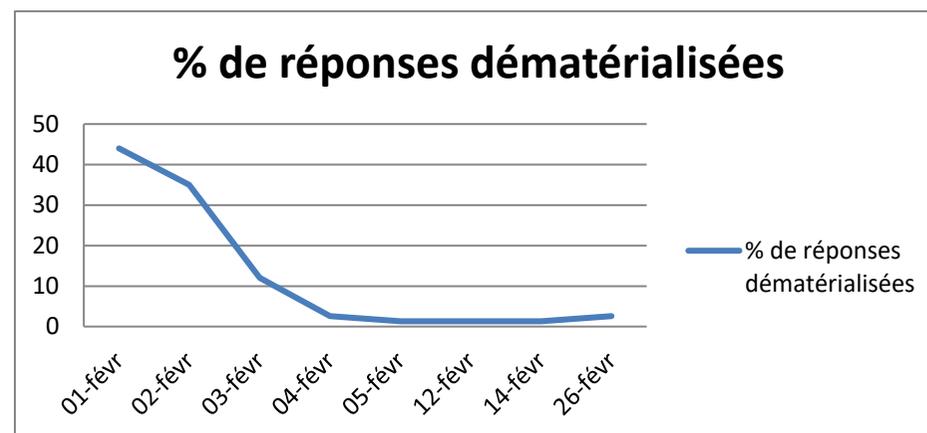
Plus de 80 % des questionnaires sont déposés en mairie et seulement 15 % en médiathèque. **La mairie, semble être le lieu centralisateur référent pour une étude précise dont elle est à l'origine.**

Temps de réaction entre les différents supports :

- web : réponse rapide et immédiate (entre le 01/02 à 18h43 et le 26/02 à 20.22). Le nombre de réponse dans le temps se répartit comme suit :

près de 80 % des réponses sont arrivées dans les 2 premiers jours du sondage. C'est donc un moyen de communication mobilisable dans un temps très rapide et qui permet une grande réactivité. Cela confirme le fait que le web est un media instantané. Les réponses et temps de réactions sont rapides et immédiats. Ce qui favorise les réponses spontanées.

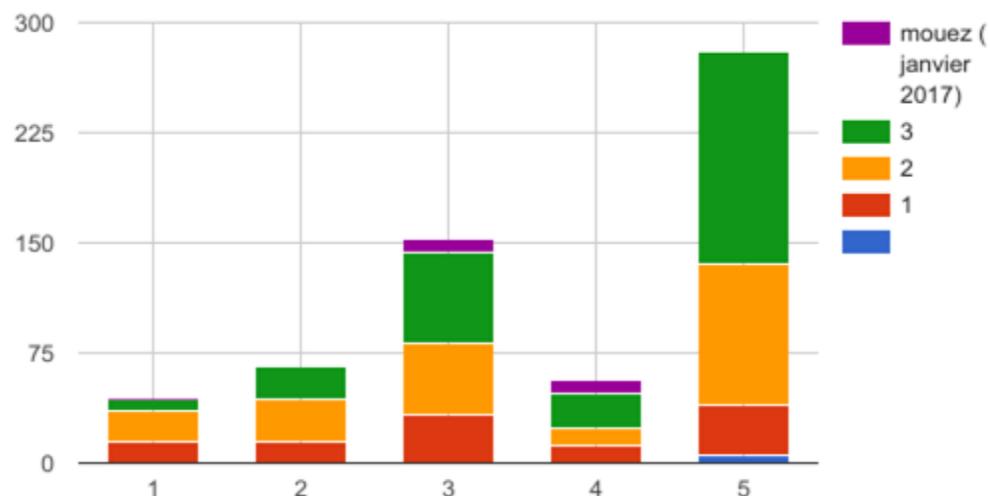
A noter, que même avec des relances, les sujets proposés deviennent éphémères dans le temps.



- print : réponse étalée dans le temps. Le BIM a permis des relances sur 3 semaines. Mouez Plougerne : aucune relance possible.

4 - Support et perception

En faisant le calcul du coefficient de corrélation (Pearson), on constate qu'il existe un lien faible entre l'utilisation des supports et la perception du bilinguisme ($r=0,39$). L'existence d'une corrélation entre les deux variables ne conduit pas à l'existence d'une relation de cause à effet. Simplement, on peut noter, que les personnes qui utilisent internet ont majoritairement une meilleure perception du bilinguisme que celle qui utilise le support papier. Ceci est à rapproché des classes d'âges utilisateur de chaque support. La classe d'âge 15-29 ans et 30-44 ans est plus encline à utiliser le web et est aussi celle qui a une bonne perception du bilinguisme sur la commune. Cette classe d'âge représente 37% de la population.



Axes

Axe horizontal : perception du bilinguisme breton français
(1 = véritable inconvénient ; 5 = véritable atout)
Axe vertical : nombre de réponse obtenu en quantité

Légende

Support utilisé : 1 = BIM ; 2 = Mouez Plougerne ; 3 = web ; mouez (janvier 2017) = dépôt à l'Espace jeunes ; bleu = insignifiant

Les personnes interrogées qui pensent que le bilinguisme est plutôt un avantage qu'un inconvénient se sont exprimées à 43% via le BIM, 52 % via le Mouez Plougerne et 66 % via internet. En effet 27 % des réponses de ce types le sont via le print et seulement 10.7% des réponses « plutôt un inconvénient » le sont via internet.

Cela est à rapprocher du fait que le public internet semble plus favorable au bilinguisme que le public utilisant les supports print. Ce qui correspond encore une fois aux classes d'âge les plus jeunes.

PARTIE #1

ETAT DU BILINGUISME BRETON /FRANÇAIS A PLOUGUERNEAU

Rappel de l'objectif : mesurer à un instant donné l'état du bilinguisme sur la commune. Au regard des résultats cela apportera des réponses à la question suivante : « Plouguerneau, commune bilingue : mythe ou réalité ? ». Il ne s'agit pas de connaître les compétences linguistiques de la population plouguernéenne mais bien de connaître la pratique linguistique de la population et d'obtenir une photographie du bilinguisme dans l'ensemble de la population.

Question 1

Pour chaque personne de votre foyer, dites-nous quel est son niveau en breton.

31 personnes ont déclaré être locuteurs occasionnels ou réguliers sur l'ensemble de l'échantillon, soit 16.94% de la population. 1 personne sur 6 pratique donc « la langue bretonne » sur la commune. « Le pourcentage de personnes connaissant la langue étant surement plus élevée », d'après l'OPLB.

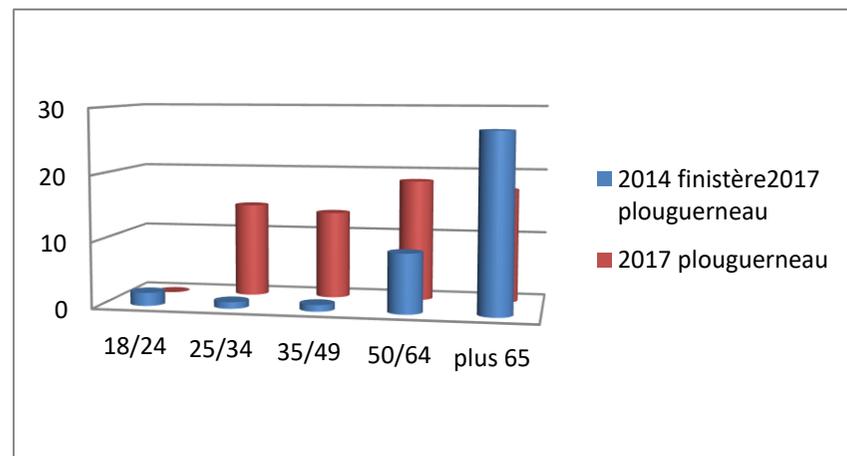
Mettons en parallèle les résultats d'études de l'OPAB et du CG : selon le Sondage du Conseil départemental du Finistère (observatoire de l'opinion 2014 sur Le critère linguistique) 1 finistérien sur 10 parle breton. 7% des personnes habitants le département déclaraient en 2014 parler breton.

Dans le pays de Brest, 11 % déclarent parler breton (OPAB2014).

Plouguerneau avec 16.94 % de locuteurs semble donc être une commune où les 2 langues breton/ français co-existent, et où le breton est beaucoup plus présent que dans les communes du pays de Brest ou même du Finistère.

> **Plouguerneau apparaît une commune où le breton s'inscrit dans le paysage de la commune.**

La répartition des locuteurs selon l'âge :



Les compétences linguistiques selon l'âge

% de Finistériens déclarant parler breton en 1999 et en 2014 selon l'âge

L'échantillon « âge » redressé permet la répartition suivante des locuteurs de Plouguerneau :

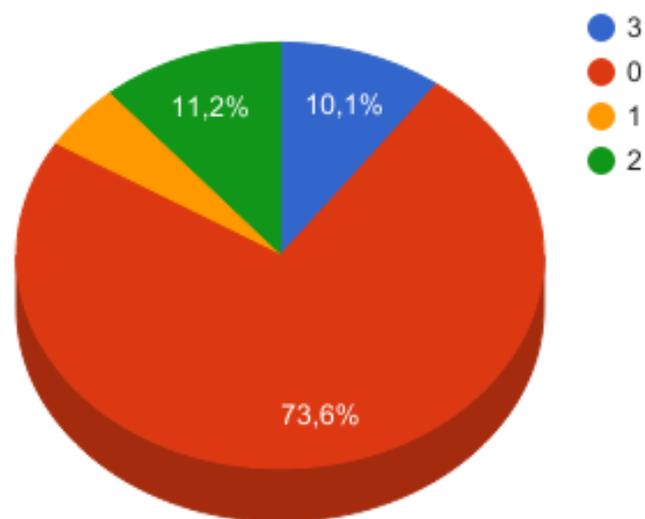
Classes d'âge	% de la population
+75 ans	12.5
60-74 ans	18.75
45-59 ans	21.88
30-44 ans	21.88
15 - 29 ans	25

Question 2

A la maison, vous parlez en breton ?

0 = jamais ; 1 = tous les jours ; 2 = 1 fois par semaine ; 3 = 1 fois par mois

Les occasions des Plouguernéens de s'exprimer en breton sont ici basées sur du déclaratif. Les résultats sont sur l'ensemble de la population (183 personnes).



Les 3/4 de la population globale déclarent ne pas parler breton à la maison, 26,23 % de la population globale déclarent utiliser le breton à la maison.

Parmi les locuteurs qui parle breton à la maison (18,75 : 1 fois par mois ; 4,17% 1 fois par semaine et 39,58% tous les jours).

Les locuteurs selon l'âge redressé et la fréquence d'utilisation du breton :

Classes d'âge	Tous les jours <i>19 personnes</i>	1 fois par mois <i>9 personnes</i>	1 fois par semaine <i>19 personnes</i>
+75 ans	4	0	0
60-74 ans	3	2	3
45-59 ans	1	2	8
30-44 ans	6	2	3
15 - 29 ans	5	3	5

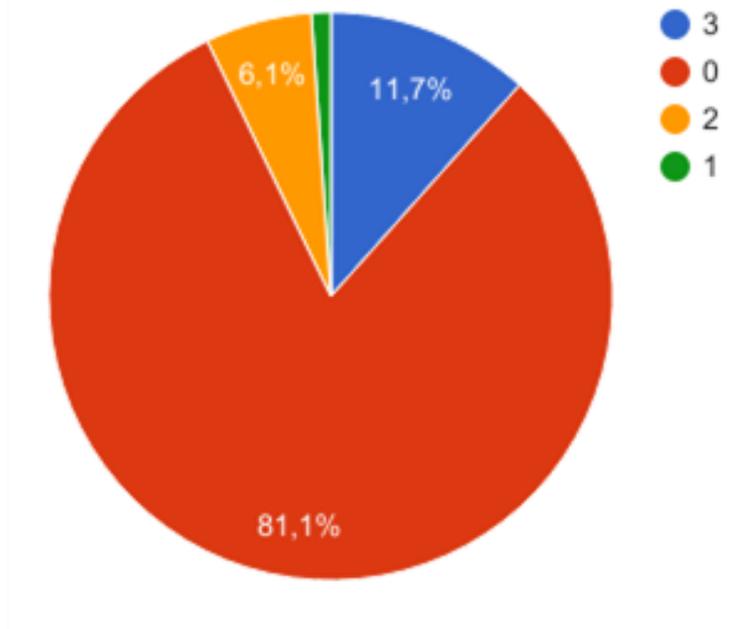
Les chiffres ne sont pas assez significatifs pour être convertis en pourcentage. Cela laisse toutefois apparaître les tendances suivantes : une « réutilisation » de la langue semble se dessiner avec les classes d'âge « 15-29 ans » et « 30-44 ans », et un creux de la classe d'âge « 45-59 ans ».

Question 3

Au travail, vous parlez en breton ?

0 = jamais ; 1 = tous les jours ; 2 = 1 fois par semaine ; 3 = 1 fois par mois

Le breton est peu employé au travail (82 % de la population ne l'utilise pas. Toutefois, 11 % l'utilise tous les jours).



34 personnes soit 18.5% de la population globale, déclare parler breton au travail. Ce chiffre montre l'importance du bilinguisme dans l'économie et dans l'emploi en particulier.

On note ici que les 15/29 et 30/44 ans utilisent d'avantage le breton au travail.

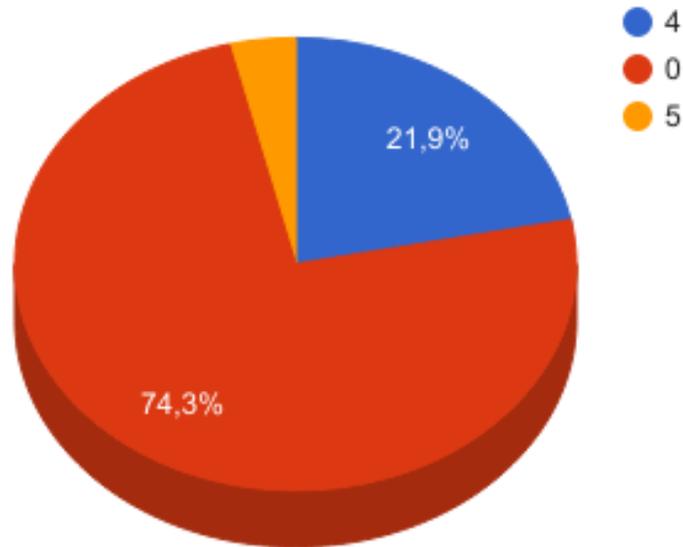
Répartition par âge redressé et fréquence d'utilisation :

Classes d'âge	Parle breton au travail	1/mois	1/semaine	Tous les jours
+75 ans	9	1		8
60-74 ans	3			
45-59 ans	5	1		
30-44 ans	9		8	2
15 - 29 ans	8			7

Question 4

Avec vos ami-e-s, vous parlez en breton ?

0 = jamais ; 4 = de temps en temps ; 5 = tout le temps (3.8%)



Les 3/4 de la population ne parle pas breton avec leurs amis.

Toutefois, le breton s'avère être une langue de communication interne à un groupe pour 1/4 des personnes entre amis (46 personnes) qui sont 20% à l'utiliser régulièrement dans ce cadre restreint.

Les locuteurs, par « âge redressé » sont alors répartis :

Classes d'âge	Nombre	%
+75	7	15.22
60/74	8	17.39
45/59	9	19.57
30/44	10	21.74
15/29 ans	12	26.09

On peut noter, que 47.8% de la population locutrice pendant une rencontre entre amis est âgée de 15 à 45 ans.

> La langue bretonne est utilisée comme moyen de communication par la population de Plouguerneau !

Question 5

Vous arrive-t-il de regarder de regarder des films en breton ? de lire des livres en breton ? d'écouter la radio en breton ? de consulter des sites internet en breton ?

Seul un tiers des habitants a répondu sur la « consommation du breton ». Dès lors, les chiffres obtenus sont statistiquement peu significatifs et nous donne juste une tendance.

Sur les 68 réponses obtenues :

- la radio qui apparaît être le canal privilégié pour le breton
- la lecture arrive en seconde position (livres ou sites dédiés)

Que retenir ?

Sur l'état du bilinguisme breton/français à Plouguerneau

PARTIE #2

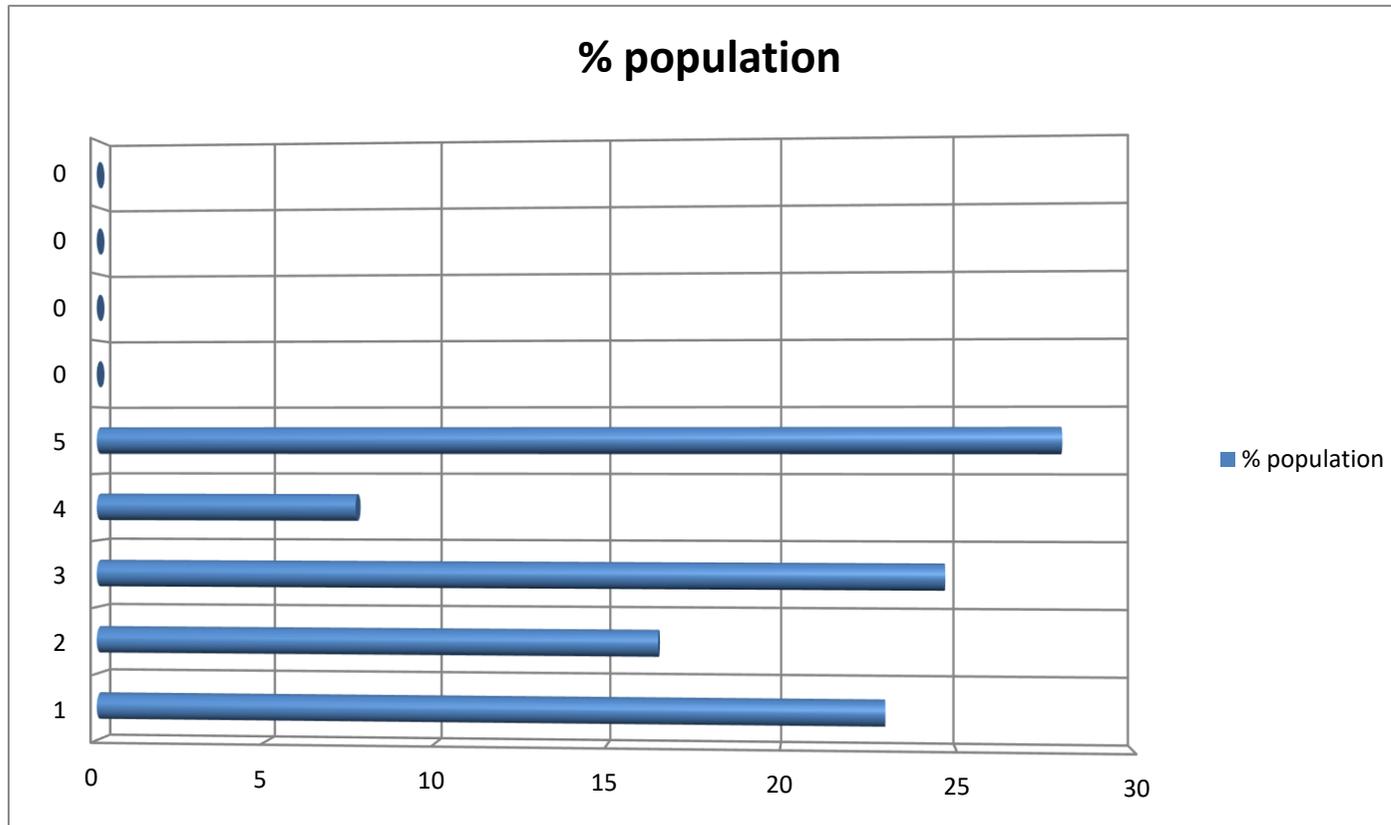
Image du bilinguisme breton/français à Plouguerneau

Ci-après sont présentés les résultats du sondage relatifs aux rapports que les plouguernéens entretiennent avec le bilinguisme dans leur vie de tous les jours. L'objectif étant de saisir, la façon dont ce bilinguisme est vécu et compris quotidiennement.

Question 1

Sur une échelle de 1 à 5, dites-nous comment vous percevez le bilinguisme breton/français.

1 = véritable inconvénient ; 5 = véritable atout



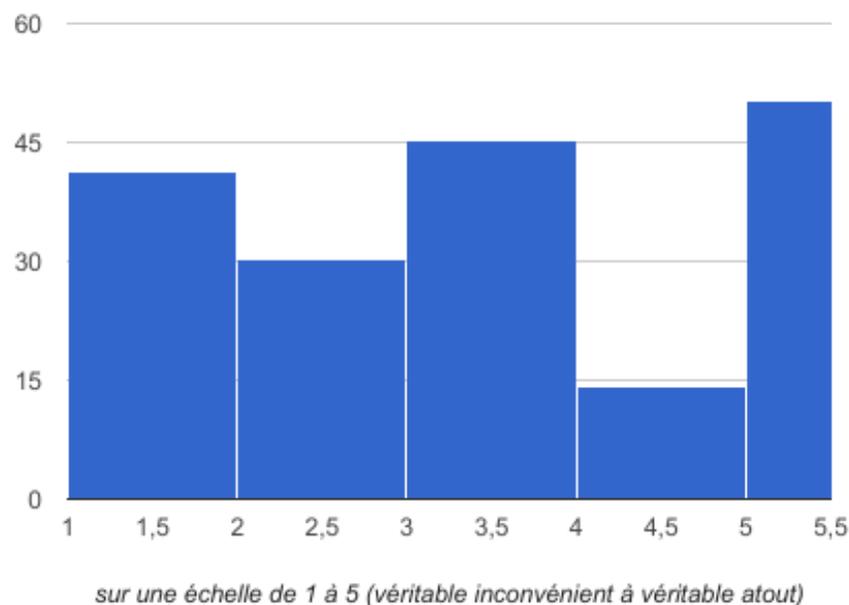
Le bilinguisme est donc un atout réel ou relatif pour 33.84 % de la population. 1 personne sur 5 ne se prononce pas
Et le bilinguisme est plutôt un inconvénient réel ou relatif pour 31.82% de la population.

Tout l'échantillon a répondu à cette question, qu'il soit locuteur ou non. Cela montre l'intérêt de la population à cette question et au bilinguisme sur la commune.

On note que près ¼ des répondants ne prend pas position.

Puisque nous avons une marge d'erreur de + ou- 7%, nous constatons que la population est très partagée sur le sujet.

répartition de l'image du bilinguisme dans la population



Positionnement de la population par « âge redressé » :

Âge	Inconvénient 73 réponses	Avantage 73 réponses
+75	19	6
60/74	22	11
45/59	17.4	15
30/44	11.4	21
15/29 ans	4	20

Le bilinguisme est jugé comme un inconvénient relatif ou majeur pour les personnes de 45 ans et plus. Les 15/44 ans, qui représentent 37% de la population pensent que le bilinguisme est un avantage réel ou relatif. Cette tendance semble être observée sur les études sur le bilinguisme de Bienne, Ottawa et Carhaix.

Toutefois, si nous nous intéressons aux extrémités de cette échelle de valeur : Les habitants qui perçoivent positivement le bilinguisme sont assez engagés et convaincus et inscrivent à l'échelon maximum leur sentiment (5) seulement 6% inscrivent le bilinguisme en niveau 4.

A l'inverse, les personnes pensant que le bilinguisme est un inconvénient (niveau 1 et 2) sont plus modérées dans leur choix. Peut-être parce qu'elles n'osent pas affirmer ou parce que la connaissance des atouts du bilinguisme est partielle.

Avec notre intervalle de confiance de 7 %, on peut en déduire qu'entre et 28 et 42 % considère le bilinguisme comme un atout et entre 32 et 46 % comme un inconvénient. On peut s'interroger sur la connaissance de la population quant au bilinguisme.

Le désavantage principal que les enquêtés soulignent dans leurs réponses qualitatives est l'augmentation des coûts – financiers du bilinguisme pour une commune comme Plouguerneau (argent, temps en ressources humaines). Notons aussi la peur de l'exclusion ou du communautarisme.

Question 2

Personnellement, pensez-vous que parler le breton est un atout pour le développement intellectuel ? touristique ? professionnel ? économique ?

Le bilinguisme breton français est considéré comme un atout pour le développement intellectuel pour 62.5 % des personnes interrogées.

Les avantages économiques, touristiques ou professionnels décrit par l'OPLB, par les spécialistes du bilinguisme, par Produit en Bretagne ne sont mis en avant par les habitants de Plouguerneau. Par manque de connaissances, par refus, pour des raisons historiques ?

Les résultats :

- Avantage pour le développement intellectuel : 42%
- Avantage pour le développement touristique : 42%
- Avantage pour le développement professionnel : 31.84%
- Avantage pour le développement économique : 29.2%

Question 3

Selon vous, quels sont les avantages du bilinguisme breton/français (B/F) ?

Le principal avantage du bilinguisme B/F réside dans la connaissance d'une autre culture (48%).

1/3 des répondants ne voit pas d'avantage au bilinguisme B/F (35%). On retrouve ici, ce qui est logique, les personnes qui place le bilinguisme en niveau 1 et 2 à la question (atout/inconvénient).

Parmi les atouts mentionnés, il faut relever les points suivants : l'avantage principal du bilinguisme est « un apprentissage plus facile » par plus d'1/3 des répondants (37%) Ceci est à croiser avec l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés en filière bilingue depuis 3 ans, ce qui a nécessité l'ouverture d'une classe supplémentaire. Ces constats sont aussi à mettre en relation avec la classe d'âge bryttophone, 15/44 qui est aussi plus encline envers le bilinguisme. Le deuxième avantage cité est celui du développement des « échanges culturels/la diversité » (20%) et l'« élargissement de l'horizon »(18%).

L'atout professionnel n'est pas mentionné. A noter qu'1/3 de la population pense que le bilinguisme favorise une ouverture sur les autres.

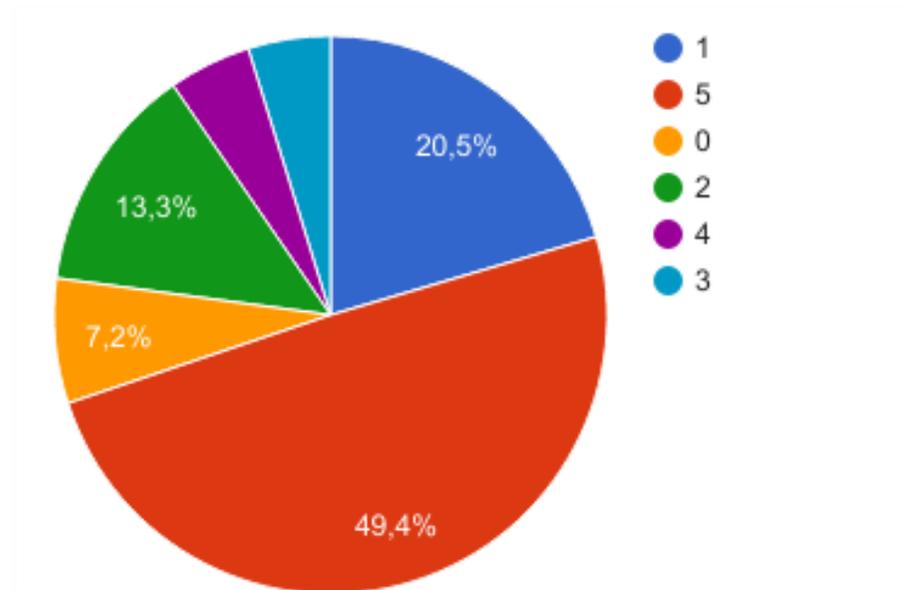
Pour 61 % des répondants, le breton fait partie intégrante de notre culture, soit 3/5 personnes. Ce chiffre intègre bien plus que les personnes qui pensent que le bilinguisme est un véritable atout. Cela rejoint le fait que la toponymie, l'histoire, la patronymie en langue bretonne font partie intégrante de notre territoire et du paysage de la commune.

> Plouguerneau, au regard de la définition du bilinguisme telle que nous l'avons cernée en début de l'étude, est une commune bilingue.

Question 4

Concernant la langue bretonne, avec quelle(s) expression(s) êtes-vous d'accord ?

0 = c'est du passé ; 1 = c'est inutile de la développer ; 2 = il faut passer à autre chose ; 3 = c'est utile de s'en servir ; 4 = c'est un atout pour les générations futures ; 5 = c'est notre culture ; 6 = il en faut plus sur la commune



Une personne sur cinq considère que le bilinguisme est inutile, 7% que c'est du passé et 3% qu'il faut passer à autre chose. On retrouve ici les 41% des personnes qui ne sont pas attachées au breton et/ou qui voit dans le bilinguisme un inconvénient. 31 % pensent que c'est utile aux générations futures, 23 % que c'est utile de s'en servir.

Il y a consensus sur le fait que cela fait partie de notre culture.

Parmi les personnes attachées à la langue (52.53%), 12 personnes ne s'était pas prononcées sur l'échelle de l'image du bilinguisme et 2 considéraient que le bilinguisme était un inconvénient.

Que retenir ?

Sur l'image du bilinguisme breton/français à Plouguerneau

Réelle différence entre les locuteurs et les non locuteurs.

> chez les locuteurs

L'image du bilinguisme chez les locuteurs est plutôt bonne voir très bonne puisque 81.8% d'entre eux placent le curseur à 4 ou 5 à la question 1. Seuls 4.5% des répondants locuteurs bilingues pensent que le bilinguisme est un inconvénient. Il s'agit de personnes de plus de 64 ans.

Les locuteurs pensent que le bilinguisme favorise le développement intellectuel (95.6%), l'activité touristique (89%), l'avenir professionnel (80.4%) et dans une moindre mesure est un atout pour le développement économique (7.9%) à la question 2.

> Chez les non locuteurs

Le fait de parler breton est un atout pour le développement intellectuel pour 76.74% d'entre eux, un atout pour le développement touristique pour 83.72% d'entre eux, un atout professionnel pour 47.29% d'entre eux et un atout économique pour 44.19 % d'entre eux.

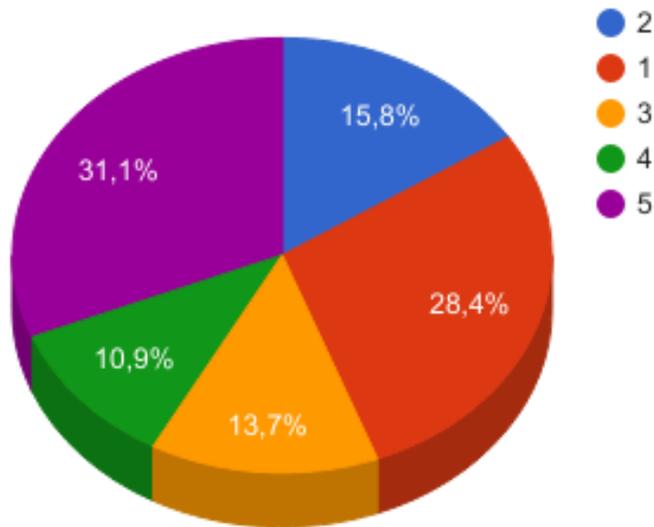
PARTIE #3

Vos attentes quant à la place du bilinguisme sur Plouguerneau

Question 1

Personnellement, que vous parliez ou non breton, êtes-vous attaché à la langue bretonne ?

1 = pas du tout attaché ; 5 = très attaché



42% de la population se déclare attaché à la langue bretonne. 13.7 % ne prennent pas position et 44.2% se déclarent peu ou pas attaché au breton.

Regardons ses résultats dans les 2 sous-groupes redressés : locuteurs et non locuteurs :

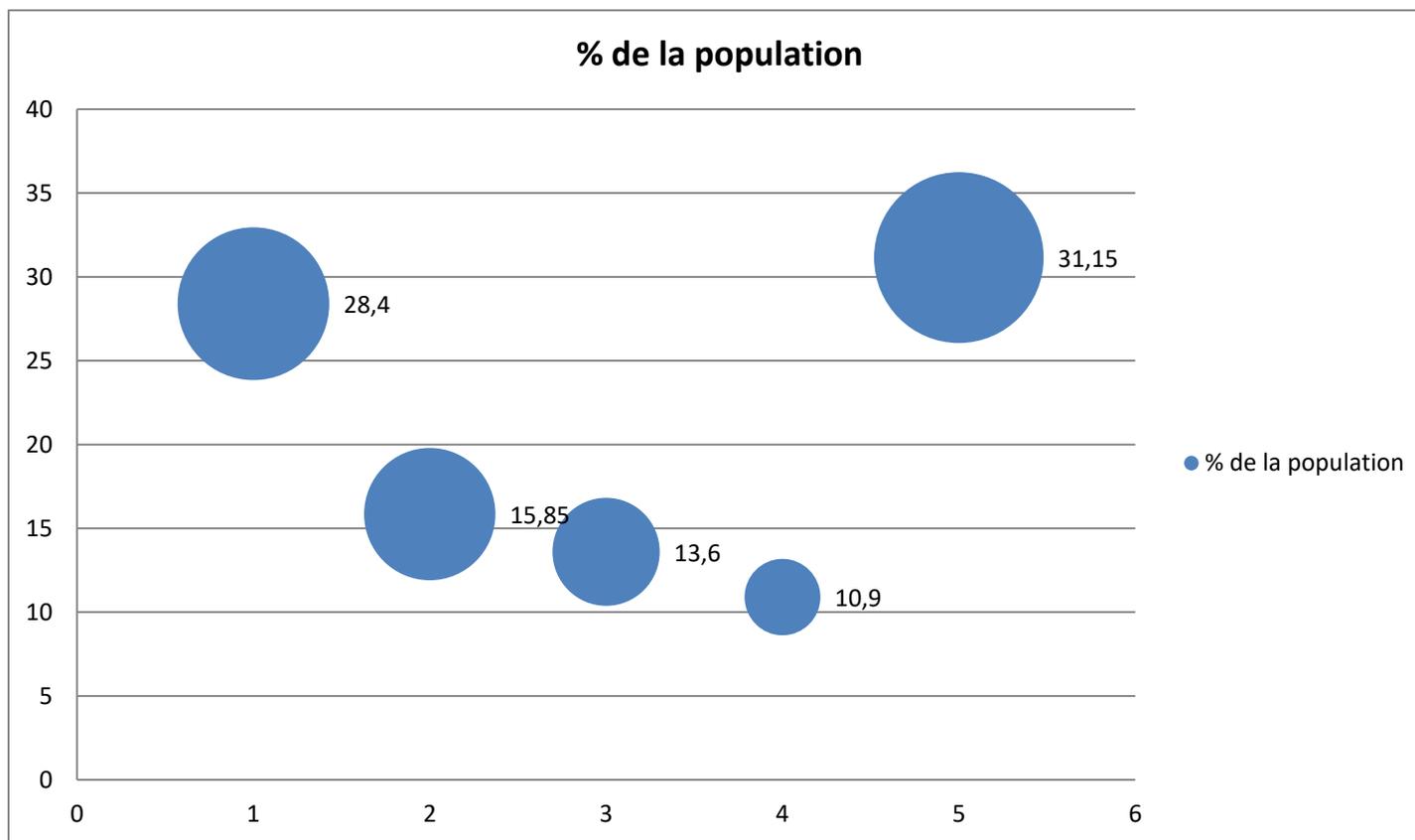
- **100% des locuteurs** (17% de la population) sont attachés à la langue bretonne (échelon 5 pour 29 d'entre eux et 4 pour 2 d'entre eux) ;

- **Les non locuteurs** sont 22% à se déclarer attachés à la langue. Il s'agit principalement des personnes de 15 à 59 ans (79%).

Le calcul du coefficient de Pearson entre l'attachement à la langue et la pratique de celle-ci semble dégagée une certaine corrélation ($r=0.58$ en moyenne). Cela peut nous laisser penser qu'il existe une certaine relation entre le fait d'être locuteur et d'être attaché à la langue. On ne peut pourtant pas en déduire une relation de cause à effet.

Par contre, il n'y aurait pas ou très peu de corrélation entre l'attachement à la langue et l'âge.

Près de 2 personnes sur 5 sont attachées à la langue bretonne, et en même proportion ne sont pas attachées au breton.
13.6% ne se prononce pas.



La langue bretonne apparait encore une fois comme un sujet clivant dans la population de Plouguerneau.

Il est intéressant de noter que même les personnes se déclarant peu attachées à la langue bretonne la considèrent comme faisant partie intégrante de notre culture.

Attachement	% de la population
1	28,4
2	15,85
3	13,6
4	10,9
5	31,15

Question 2

Selon vous, à Plouguerneau la place qui est faite au breton est :

1 = très insuffisante ; 5 = trop importante

21.5 % des personnes interrogées se sont exprimées sur le fait qu'il fallait « plus de breton » sur la commune, soit 1 personne sur 4, soit plus que les locuteurs actuels. Parmi ceux qui se sont déclarés attaché à la langue bretonne (84 personnes), 13 soit 15.5% pensent que la place du breton est insuffisante.

Plus d'un répondant sur 2 (51.52%) pense que la place du breton est trop importante sur la commune alors que 15% considèrent que la langue est insuffisamment présente. Il s'agit pour 11 d'entre elles de personnes attachées à la langue.

Il s'agit aussi de regarder en fonction du redressement âge, la structure de cette population :

Classes d'âge	Place trop importante du breton par âge redressé	%
+75 ans	13	13.98
60-74 ans	33	35.48
45-59 ans	19	20.43
30-44 ans	19	20.43
15-29 ans	9	9.68

On voit ici que 49.46% de la population qui trouve que le breton est trop présent sur la commune est une population qui appartient aux 60 ans et plus. Or cette population ne représente que 38% de la population.

Cette même population n'est pas favorable au bilinguisme. Ici encore l'effet « histoire » est important.

Néanmoins, il faut croiser avec le fait que la majorité pense que la langue fait partie intégrante de notre culture.

Question 3

Selon vous, le bilinguisme breton/français sur la commune doit être présent dans :

0 = nulle part ; 1 = lieux associatifs ; 2 = accueil dans les lieux publics ; 3 = commerces ; 4 = Espace jeunes ; 5 = lieux culturels ; 6 = multi-accueil ; 7 = signalétique publique ; 8 = Ephad ; 9 = expositions et sites remarquables

Ce qui est important c'est que 198 personnes se soient exprimées sur la présence du breton sur la commune. C'est tout l'échantillon qui a répondu à cette question ce qui prouve la motivation de la population pour le sujet. Pour la moitié des répondants la langue bretonne doit être présente dans les lieux culturels, les expos et les sites remarquables. Ceci correspond bien au fait que les habitants considèrent la langue comme faisant partie de notre culture.

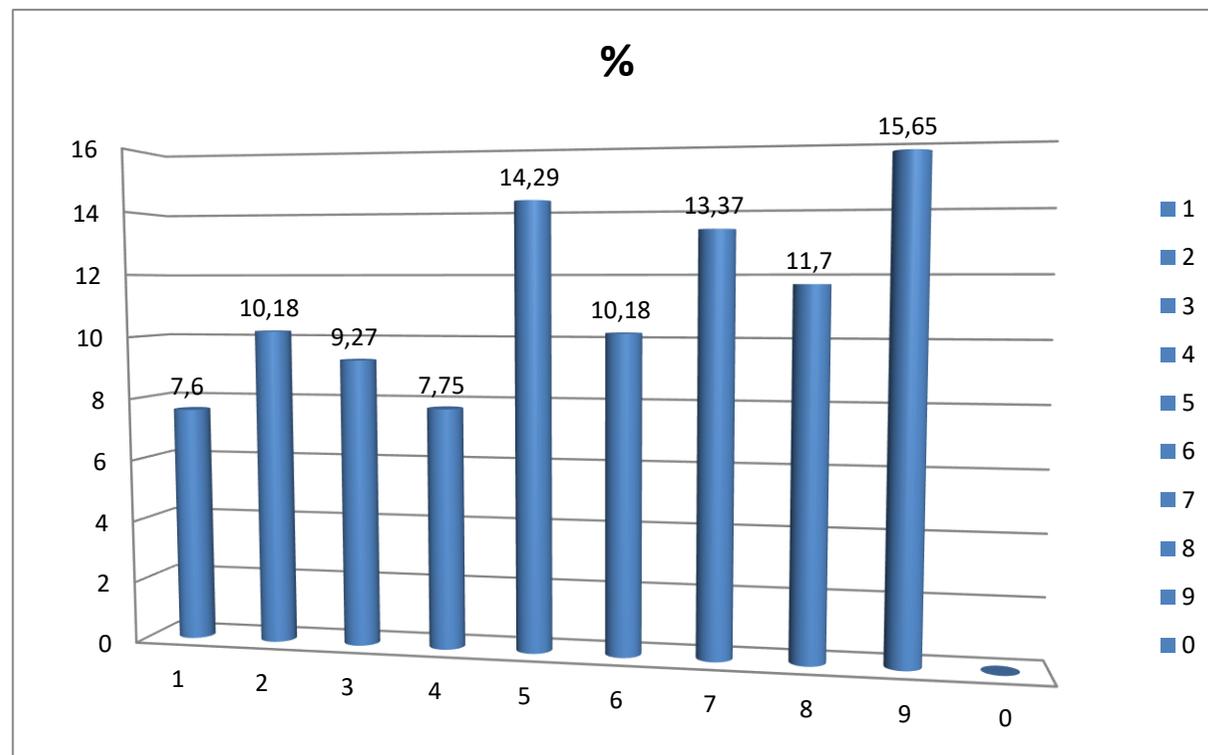
Seules 5.82 % des personnes pensent que la langue bretonne ne doit figurer nulle part sur la commune.

Il s'agit de personnes non attachées à la langue, qui considèrent que la place est trop importante, qui ne voit aucun atout au bilinguisme et qui pensent que c'est un inconvénient, qui ne sont pas locutrices, et qui ont selon l'« âge redressé » :

Classes d'âge	
+75 ans	0
60-74 ans	1
45-59 ans	5
30-44 ans	5
15-29 ans	3

Propositions d'actions

0 = nulle part ; 1 = lieux associatifs ; 2 = accueil dans les lieux publics ; 3 = commerces ; 4 = Espace jeunes ; 5 = lieux culturels ; 6 = multi-accueil ; 7 = signalétique publique ; 8 = Ephad ; 9 = expositions et sites remarquables



Interrogée la présence à Plouguerneau, la population insiste d'abord sur les expositions et sites remarquables, sites culturels, sur les lieux culturels (médiathèque et Espace Armorica par exemple), puis sur la signalétique des bâtiments publics.

Dans une moindre proportion, les actions souhaitées seraient à réalisées à l'Ephad, au multi-accueil et à l'accueil des personnes dans les lieux publics (mairie). Enfin, des actions chez les commerçants, à l'Espaces jeunes et dans les lieux associatifs semblent pas susciter l'intérêt.

On retrouve ici le côté « culturel » de la langue et le côté « sphère publique ».

> **Comme nous l'avons vu la langue bretonne est un élément du patrimoine. Pour cette raison, les propositions d'actions sont tournées vers les lieux publics, et culturels. Ceci est aussi dû au fait que le breton n'est pas reconnu comme faisant suffisamment partie intégrante de la vie quotidienne des habitants.**

Question 4

Estimez-vous être suffisamment informé sur le bilinguisme ?

0 = nulle part ; 1 = lieux associatifs ; 2 = accueil dans les lieux publics ; 3 = commerces ; 4 = Espace jeunes ; 5 = lieux culturels ; 6 = multi-accueil ; 7 = signalétique publique ; 8 = Ephad ; 9 = expositions et sites remarquables

Plus de la moitié des répondants pensent être bien informée sur le bilinguisme (52.8%).

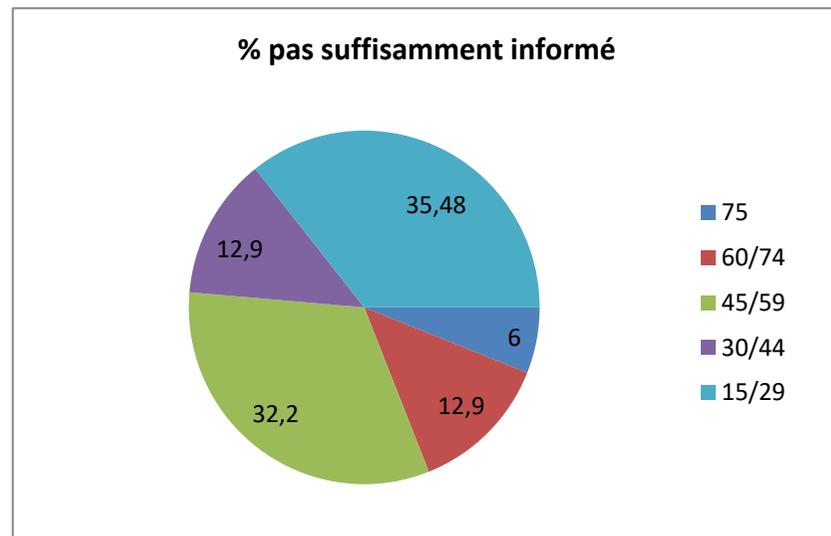
Un répondant sur six estiment ne pas être assez informé.

Parmi les personnes qui se sont prononcées sur cette question, 32% ne se sentent pas concernées ou intéressées, soit près d'une personne sur 3.

Nous devons ici distinguer les personnes intéressées ou concernées des autres (celles qui ne voient aucun avantage au bilinguisme).

Les personnes qui ont déclarées être bien informé sur le bilinguisme, n'ont pas déclarées se sentir non concernées ou non intéressées. Elles sont donc enclines à recevoir une information sur le sujet.

Les personnes qui se déclarent non suffisamment informées sur le bilinguisme se répartissent ainsi en fonction de l'âge :



On constate qu'il s'agit pour plus d'un tiers des 15/29 ans et pour un autre tiers des 45/59 ans. Les valeurs pourcentage sont réalisées sur 31 personnes. Ceci nous donne donc juste une tendance. On retrouve ici la classe d'âge des 15-29 ans, celle qui est favorable au bilinguisme.

Le bilinguisme n'apparaît pas comme un atout professionnel, économique ou touristique. Ceci se confirme avec les résultats précédents sur les actions à mettre en place qui, selon des habitants ne doivent pas concerner la vie économique ou associative.

> ¼ de la population ne se déclare pas intéressé par plus d'information sur le bilinguisme. 41 % ne sont donc pas intéressé ou concerné. Ceci rejoint le fait que 44 % de la population n'est pas intéressé par la langue bretonne. Toutefois, on note que les avantages du bilinguisme ne sont pas ou méconnus et que parmi les 52% de la population qui se dit « bien informé » certains n'ont pas mentionnés les avantages économiques ou touristiques.

Question 5

De quelle(s) manière(s) aimeriez-vous que soit développée la langue bretonne sur la commune ?

Question ouverte

Ces propositions sont des propositions des habitants ayant répondu à une question ouverte. Les habitants se sont exprimés sur leurs craintes irrationnelles et subjectives parfois.

1 - Les monolingues ont peur du communautarisme et peur de ne pas être respectés.

Exemples de réponses : sans excès pour que chaque langue est sa place ; manque d'ouverture d'esprit de la part des bretonnant ; les monolingues ont peur que l'autre parle d'eux et qu'ils ne comprennent pas ; c'est aussi le rôle des assos de donner des cours, de la pratique théâtre, chant, ... ; les habitants ont peur du coût du bilinguisme / à la mise en œuvre d'autres projet ; ...

2 - Les bilingues, sont eux gênés d'afficher leur bilinguisme.

L'histoire de la langue est encore très présente, « des lieux pour parler breton sans honte : bar, ateliers, café, médiathèque ». Peur que la culture bretonne prédomine lors des choix culturels, présence chez les commerçants.

3 - Une question a été posée sur le rôle de la commune dans le bilinguisme.

Est-ce du ressort du collectif ou une affaire personnelle ?

4 - Avec humour et pédagogie

Exemples de réponses : retrouver une langue quotidienne ; signature YDB par les assos ; impression de folklore ; favoriser le multilingue de manière raisonnée ; besoin de rencontre intergénérationnelle pour transmission réelle de la langue ; retour des jeux, mots croisés, vivants ; nous sommes en France ; plaisir pour la jeunesse ; au quotidien ; ne pas l'imposer ; plus de possibilité pour les cours ; jeux, spectacles enfants ; et les autres langues européennes ; plus utiles aux touristes ; expliquer la toponymie ; section médiathèque pour l'histoire locale ; panneaux bilingues ; ...

Les différents avis qualitatifs exprimés peuvent être regroupés comme suit :

- > La langue bretonne doit faire attention à être présente sans excès et sans exclure les monolingues qui ont peur (communautarisme, coût supplémentaire, au détriment d'autres projets plus concrets et « plus importants », exclusion et manque de respect du fait que la langue n'est pas comprise pas tous, autocentrage sur la culture bretonne, artificiel), sans exclure les autres langues.
- > Le breton doit être présent avec pédagogie : est-ce le rôle des collectivités locales uniquement ou plus des associations ? Doit être présent avec humour et pédagogie
- > Les bretonnants ont parfois honte de s'exprimer en breton, souhaiteraient le faire plus souvent, souhaiterait retrouver la langue de façon quotidienne et ludique.

Que retenir ?

Vos attentes quant à la place du bilinguisme sur Plouguerneau

BILAN

« Plouguerneau, commune bilingue : mythe ou réalité ? »

Cette étude nous offre des signaux plutôt positifs à propos du bilinguisme à Plouguerneau. Deux principaux indicateurs mènent à cette conclusion : tout d'abord, le bilinguisme est bien présent sur la commune. Le bilinguisme évoque des éléments positifs tels que le fait de parler deux langues, l'enrichissement culturel ou le « vivre ensemble ».

En résumé :

42 % de la population attaché à la langue bretonne

60% déclarent que la langue fait partie de notre culture

Les avantages du bilinguisme ne sont pas tous connus

Les monolingues ont peur d'un clivage, d'un non-respect de la part des bilingues

Il est donc nécessaire d'expliquer le bilinguisme comme atout touristique, économique et intellectuel, expliquer la chance du bilinguisme et le nombre de pays bilingues dans le monde.

Plouguerneau s'inscrit dans la dynamique constatée par l'OPLB depuis quelques années. La classe des 15 30 ans « retourne » au breton. Il y a nécessité d'utiliser un breton non « natif » mais compris par toutes les jeunes générations

La question n'est pas tant de prendre en compte les monolingues et leurs peurs et craintes vis-à-vis des bilingues mais bien d'intégrer les bilingues dans notre commune.

Ce n'est pas d'opposer l'un et l'autre.

C'est une question de tolérance, de respect, tant craint par les bilingues eux-mêmes.

La langue bretonne fait partie de la commune et de ses habitants et la commune doit les intégrer, les prendre en compte.

C'est non seulement le développement du breton qui se joue, mais aussi la prise en compte de locuteurs, d'habitants qui doivent se sentir chez eux.

Vivre à Plouguerneau, c'est accepter de vivre dans une commune bilingue.

1 une toponymie et un environnement bilingue

2 un bilinguisme reconnu partie intégrante de notre culture

3 Un % de locuteurs (25%) supérieur à la moyenne finistérienne

4 Des classes d'âges « jeunes » favorables au bilinguisme

Au regard de la définition de départ, nous avons donc sur le territoire de la commune 2 langues employées et 2 cultures qui co existent et qui doivent vivre ensemble.

La commune de Plouguerneau est bien une commune bilingue.

ANNEXES

Questionnaire | Mouez Plougerne | janvier 2017

PARTICIPATION CITOYENNE KENBERZHIADUR

RÉPONDEZ AVANT
LE 28 FÉVRIER 2017

Deomp-ni eo pouezus hoc'h ali !

POUR NOUS, VOTRE AVIS COMPTE !

La municipalité s'interroge sur la place du bilinguisme breton/français à Plougerneau. A travers cette enquête, elle souhaiterait obtenir une « photographie » du bilinguisme sur la commune. Pour cela, nous avons besoin de vous : répondez aux questions ci-dessous et déposez ce questionnaire en mairie ou à la médiathèque avant le 28 février 2017. Vos réponses seront strictement confidentielles. Merci d'avance de votre participation !

1^{ère} partie

ETAT DU BILINGUISME BRETON/FRANÇAIS À PLOUGUERNEAU

Question 1 - Pour chaque personne de votre foyer dites-nous quel est son niveau en breton en entourant le chiffre correspondant. (0 = pas du tout ; 1 = un peu ; 2 = moyennement ; 3 = complètement)

Personne(s) composant votre foyer	Année de naissance	Comprend le breton à l'oral	Parle en breton	Ecrit en breton	Lit le breton
Personne 1	----	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3
Personne 2	----	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3
Personne 3	----	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3
Personne 4	----	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3
Personne 5	----	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3	0 / 1 / 2 / 3

Question 2 - A la maison, vous parlez en breton :
Cochez la proposition qui correspond à vos habitudes

- tous les jours
- au moins 1 fois par semaine
- au moins 1 fois par mois
- jamais

Question 3 - Au travail, vous parlez en breton :
Cochez la proposition qui correspond à vos habitudes

- tous les jours
- au moins 1 fois par semaine
- au moins 1 fois par mois
- jamais

Question 4 - Avec vos ami-e-s, vous parlez en breton :
Cochez la proposition qui correspond à vos habitudes

- tout le temps
- de temps en temps
- jamais

Question 5 - Vous arrive-t-il de :
Cochez les propositions qui correspondent à vos habitudes

- regarder des films en breton
- lire des livres en breton
- écouter la radio en breton
- consulter des sites Internet en breton

2^{ème} partie

IMAGE DU BILINGUISME BRETON/FRANÇAIS À PLOUGUERNEAU

Question 1 - Sur une échelle de 1 à 5, dites-nous comment vous percevez le bilinguisme breton/français
Echelle de « 1 = véritable inconvénient » à « 5 = véritable atout ».

Véritable inconvénient 1 2 3 4 5 Véritable atout

PARTICIPATION CITOYENNE KENBERZHIADUR

Question 2 - Personnellement, pensez-vous que parler le breton est un atout pour :

Pour chacune des propositions, cochez soit «oui», soit «non».

- le développement intellectuel ? oui non
- l'avenir professionnel ? oui non
- le développement touristique ? oui non
- le développement économique ? oui non

Question 3 - Selon vous, quels sont les avantages du bilinguisme breton/français ?

Cochez les propositions souhaitées pour les questions 3 et 4

- apprentissage plus facile
- atout professionnel
- connaissance d'une autre culture
- autre(s) _____
- tolérance
- ouverture sur les autres
- pas d'avantage(s) particulier(s)

Question 4 - Concernant la langue bretonne, avec quelle(s) expression(s) êtes-vous d'accord ?

- c'est inutile de la développer
- c'est un atout pour les générations futures
- c'est utile de s'en servir
- il en faut plus sur la commune
- autre(s) _____
- c'est du passé !
- il faut passer à autre chose
- c'est notre culture

3^{ème} partie

VOS ATTENTES QUANT À LA PLACE DU BILINGUISME SUR PLOUGUERNEAU

Question 1 - Personnellement, que vous parliez ou non breton, êtes-vous attaché à la langue bretonne ?

Echelle de «1 = pas du tout attaché» à «5 = très attaché».

Pas du tout attaché 1 2 3 4 5 Très attaché

Question 2 - Selon vous, à Plougerneau la place qui est faite au breton est :

Echelle de «1 = très insuffisante» à «5 = trop importante».

Très insuffisante 1 2 3 4 5 TROP importante

Question 3 - Selon vous, le bilinguisme breton/français sur la commune doit être présent dans :

Cochez autant de propositions que souhaité

- les expos et sites remarquables
- la signalétique des bâtiments publics
- les lieux culturels (médiathèque, Armorica,...)
- les commerces locaux
- les lieux associatifs
- autre(s) _____
- l'accueil à l'EPHAD
- l'accueil des jeunes enfants à la crèche
- les activités proposées par l'Espace Jeunes
- l'accueil des habitants dans les lieux publics (mairie,...)
- nulle part

Question 4 - Estimez-vous être suffisamment informé sur le bilinguisme ?

- oui
- non
- pas concerné
- pas intéressé

Question 5 - De quelle(s) manière(s) aimeriez-vous que soit développée la langue bretonne sur la commune ?

TRUGAREZ DEOC'H !
MERCİ POUR VOTRE IMPLICATION !

POUR NOUS, VOTRE AVIS COMPTE !

BILINGUISME BRETON/FRANÇAIS À PLOUGUERNEAU

La municipalité s'interroge sur la place du bilinguisme breton/français à Plouguerneau. A travers cette enquête, elle souhaiterait obtenir une « photographie » du bilinguisme sur la commune. Pour cela, nous avons besoin de vous : répondez aux questions ci-dessous et déposez ce questionnaire en mairie ou à la médiathèque avant le 28 février 2017. Vos réponses seront strictement confidentielles. Merci d'avance de votre participation !

PARTIE 1 ETAT DU BILINGUISME BRETON/ FRANÇAIS À PLOUGUERNEAU

Question 1 - Votre année de naissance :

Question 2 - A la maison, vous parlez en breton :

Question 3 - Au travail, vous parlez en breton :

- tous les jours
- au moins 1 fois par semaine
- au moins 1 fois par mois
- jamais

Question 4 - Avec vos ami-e-s, vous parlez en breton :

Question 5 - Vous arrive-t-il de :

- tous les jours
- au moins 1 fois par semaine
- au moins 1 fois par mois
- jamais

Question 6 - Avec vos ami-e-s, vous parlez en breton :

Question 7 - Vous arrive-t-il de :

- tout le temps
- de temps en temps
- jamais

Question 8 - Vous arrive-t-il de :

- regarder des films en breton
- écouter la radio en breton
- lire des livres en breton
- consulter des sites Internet en breton

PARTIE 2 IMAGE DU BILINGUISME BRETON/ FRANÇAIS À PLOUGUERNEAU

Question 1 - Sur une échelle de 1 à 5, dites-nous comment vous percevez le bilinguisme breton/français

Echelle de « 1 = véritable inconvénient » à « 5 = véritable atout ».

- 1 2 3 4 5

Question 2 - Personnellement, pensez-vous que parler le breton est un atout pour :

Pour chacune des propositions, cochez soit «oui», soit «non».

- le développement intellectuel ?
 oui non
- le développement touristique ?
 oui non
- l'avenir professionnel ?
 oui non
- le développement économique ?
 oui non

Question 3 - Selon vous, quels sont les avantages du bilinguisme breton/français ?

Cochez les propositions souhaitées

- apprentissage plus facile
- tolérance
- atout professionnel
- ouverture sur les autres
- connaissance d'une autre culture
- pas d'avantage(s) particulier(s)
- autre(s)

Question 4 - Concernant la langue bretonne, avec quelle(s) expression (s) êtes-vous d'accord ?

Cochez les propositions souhaitées

- c'est inutile de la développer
- c'est du passé !
- c'est un atout pour les générations futures
- c'est utile de s'en servir
- il faut passer à autre chose
- il en faut plus sur la commune
- c'est notre culture
- autre(s)

PARTIE 3 VOS ATTENTES QUANT À LA PLACE DU BILINGUISME SUR PLOUGUERNEAU

Question 1 - Personnellement, que vous parlez ou non breton, êtes-vous attaché à la langue bretonne ?

Echelle de « 1 = pas du tout attaché » à « 5 = très attaché ».

- 1 2 3 4 5

Question 2 - Selon vous, à Plouguerneau la place qui est faite au breton est :

Echelle de « 1 = très insuffisante » à « 5 = trop importante ».

- 1 2 3 4 5

Question 3 - Selon vous, le bilinguisme breton/français sur la commune doit être présent dans :

Cochez autant de propositions que souhaité

- les expos et sites remarquables
- l'accueil à l'EPHAD
- la signalétique des bâtiments publics
- l'accueil des jeunes enfants à la crèche
- les lieux culturels (médiathèque, Armorica,...)
- les activités proposées par l'Espace Jeunes
- les commerces locaux
- l'accueil des habitants dans les lieux publics (mairie,...)
- les lieux associatifs
- nulle part
- autre(s)

Question 4 - Estimez-vous être suffisamment informé sur le bilinguisme ?

- oui non
 pas concerné pas intéressé

Question 5 - De quelle(s) manière(s) aimeriez-vous que soit développée la langue bretonne sur la commune ?

-
.....
.....

> A DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 28 FÉVRIER 2017

Réponses

Des répondants sur les possibilités de développer la langue bretonne sur la commune

- Guichet pour bretonnants, la poste et à la police municipale. Affichage systématique breton/français.
- Présence systématique sur la commune, initiation et enseignement systématique, encouragement à ceux qui pratiquent, car pour trop de gens c'est du passé et inutile, or faux.
- Continuer à mettre les titres du BIM et du Mouez Plougerne en breton.
- Mettre plus en avant le bzg partout, donner envie d'apprendre aux gens, créer une équipe pour travailler le sujet.
- Signature "YD ar bzg" par les assos qui ont des adhérents Bzg, plus de breton dans le permettre aux assos de rédiger les annonces en bilingue.
- À utiliser le plus possible au quotidien donc doit avoir une exposition forte.
- Qu'il n'y ait pas de honte à l'utiliser dans les lieux publics ou chez les commerçants ou assos.
- Valorisation du bilinguisme des enfants et avec les enfants et jeunes scolarisés en bilingue et Diwan.
- Du parrainage jeune-vieux.
- Signalétique ludique bilingue sur les sites remarquables de Plouguerneau et/ou avec jeux de piste.
- Activités culturelles et sociales en plus grand nombre.
- Jeux, panneaux, activités, présentations indications événements, mad eo kendalc'hit e giz se.
- Trop de tps et énergie consacrée par la commune, je me méfie de la dérive identitaire que je sens très présente chez les zéloteurs du breton.
- Plus des autres langues européennes.
- Lors des spectacles à l'Espace Armorica, ne pas imposer le "tout bretonnant", et penser à la traduction en français, tenir compte du % de bretonnant avant d'imposer.
- Crèche, équipement touristique, emploi valorisant l'emploi du bzg.
- La langue n'a de sens que dans la culture bretonne qui a totalement disparue, habitat, fête, urbanisme. Basque, alsacien et sa culture restent des exemples à suivre.

Parmi les personnes qui souhaiteraient plus d'infos, voici les idées émises :

- Cours gratuits.
- Formation.
- Stages à la 2.
- Exposition.
- Retour des mots croisés et développer autres jeux en breton.
- Par l'histoire et la géographie de notre commune, noms de lieux.
- Des associations pour apprendre et pratiquer le breton.
- Affichage public (panneaux routiers), cibler les jeunes et futures générations, rencontres culturelles anciens/jeunes pour une réelle transmission.

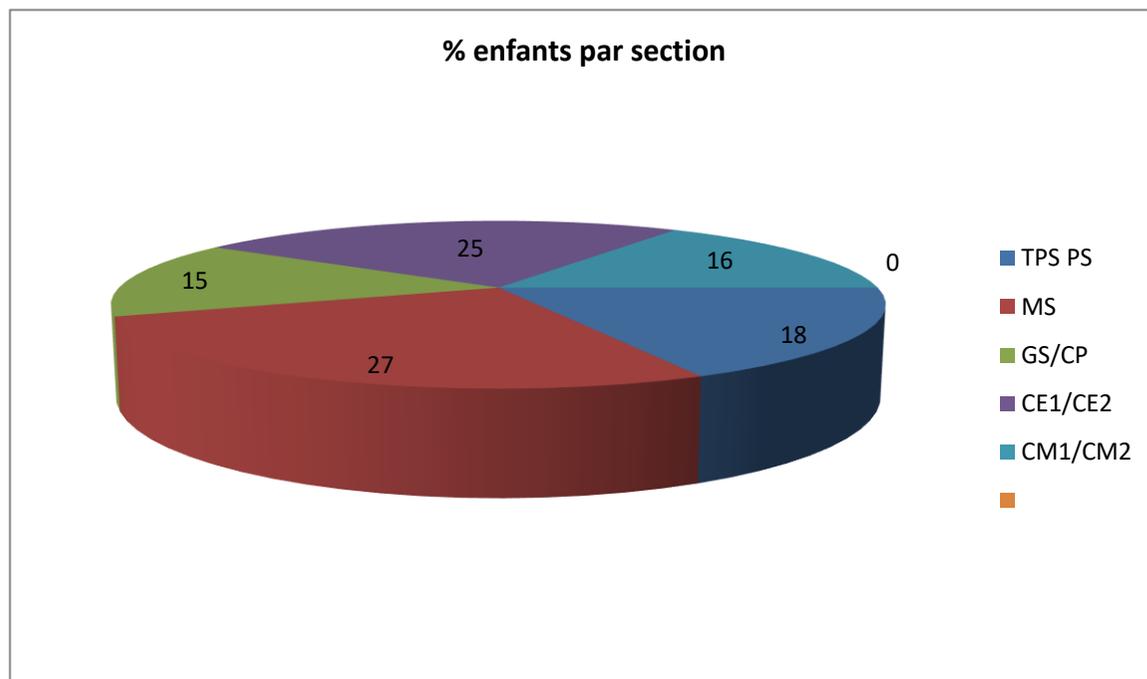
- Des cafés où l'on puisse parler bzg de manière normale et informelle, 1 complètement bilingue.
- Son utilisation doit se faire dans le respect de ceux qui ne parlent pas le breton.
- Même chose en breton et en français.
- Signalétique, initiation dès la maternelle.
- Cours du soir pour VRAIS débutants, attention au communautarisme vis à vis de ceux qui ne savent pas la langue.
- Dédier un espace pour promouvoir les échanges intergénérationnels surtout sur l'histoire locale et régionale afin de favoriser l'expression orale de la langue. Créer une section spécifique à la 2.
- L'apprentissage de la langue bretonne dès le plus jeune âge.
- Des cours réguliers.
- Il me semble important de mieux impliquer les personnes âgées dont le breton est la langue maternelle. Certains, les 70-80 ans particulièrement, ceux à qui "l'éducation" dite nationale française a inculqué qu'en dehors du français rien n'était possible, restent complexés et parfois gênés que leurs enfants se mettent à notre langue bretonne. Les sortir de ce sentiment d'infériorité et leur rendre leur honneur par la pratique de notre langue me semble essentiel.
- Avec beaucoup de pédagogie pour ceux qui n'y voit aucun intérêt, avec davantage d'information et d'humour pour que la langue retrouve son statut de langue universelle aux côtés des autres langues.
- Ateliers découvertes, après-midis bretons dans un café partenaire, jeux ...
- De n'importe quelle manière.
- Crèche, équipement touristique, emploi valorisant l'emploi du bzg.

L'offre scolaire bilingue

Cette situation est aussi à mettre en parallèle avec les chiffres sur la scolarisation en filière bilingue sur la commune.

En 2017, 39.6 % des élèves scolarisés en école publique de Plouguerneau « Petit Prince », le sont en filière bilingue. Une 5^{ème} classe a ouvert en septembre 2017.

Répartition des enfants bilingues



Petit prince = 255 élèves dont 101 bilingues = 39.6% bilingues, ils étaient 21% en 2014.

Sections	% enfants par section
TPS PS	18
MS	27
GS/CP	15
CE1/CE2	25
CM1/CM2	16

Evolution des effectifs scolaires 2014-2017 à Plouguerneau

2014/2015							
	<i>M monolingue</i>	<i>P monolingue</i>	<i>Sous-total</i>	<i>M bilingue</i>	<i>P bilingue</i>	<i>Sous-total</i>	TOTAL
Ecole publique du Petit Prince	59	109	168	45	52	97	265
Ecole publique du Phare	35	48	83				83
Ecole privée Saint Joseph	79	134	213				213
Ecole privée Sainte Thérèse	38	62	100				100
Totaux	211	353	564	45	52	97	661

2015/2016							
	<i>M monolingue</i>	<i>P monolingue</i>	<i>Sous-total</i>	<i>M bilingue</i>	<i>P bilingue</i>	<i>Sous-total</i>	TOTAL
Ecole publique du Petit Prince	64	96	160	48	52	100	260
Ecole publique du Phare	36	44	80				80
Ecole privée Saint Joseph	78	135	213				213
Ecole privée Sainte Thérèse	44	63	107				107
Totaux	222	338	560	48	52	100	660

2016/2017							
	<i>M monolingue</i>	<i>P monolingue</i>	<i>Sous-total</i>	<i>M bilingue</i>	<i>P bilingue</i>	<i>Sous-total</i>	TOTAL
Ecole publique du Petit Prince	50	99	149	51	51	102	251
Ecole publique du Phare	29	53	82				82
Ecole privée Saint Joseph	73	131	204				204
Ecole privée Sainte Thérèse	37	63	100				100
Totaux	189	346	535	51	51	102	637

Il existe une augmentation des enfants bilingues sur la commune. Ce qui peut correspondre à une attente de la part des parents.

Bilan

Actions obligatoires :

- Panneaux bilingues entrée sortie de la commune : a du
- Cartons d'invitations bilingues pour les manifestations culturelles : a du
- Message répondeur mairie : a du
- Développement de l'enseignement : a du
- Prendre en compte la compétence "langue bretonne dans les recrutements" : a du
- Mettre en place l'initiation au breton pour la petite enfance : hanter graet
- Doter les classes bilingues d'ATSEM bilingues : a du
-

Actions choisies :

- Editorial bilingue Mouez Plougerne : a du
- Signalétique interne mairie : a du
- Signalétique bâtiments communaux : ket
- Mise en valeur du patrimoine : ket
- Campagne de promotion des cours : hanter graet
- Connaître les compétences des agents : hanter graet
- Constitution d'un fonds médiathèque : a du
- Spectacle en langue bretonne : a du

TRANSVERSALITE

Table de correspondance des objectifs transversaux et des objectifs de la politique langue bretonne

Axe du programme global	Objectifs de la politique langue bretonne
<p style="text-align: center;">N°1 Des finances contraintes</p>	<p>Les actions simples ne nécessitent pas de dépenses. De nombreuses actions concernent l'axe 2 « vivre et utiliser ». Elles impliquent la pratique orale de la langue. Elles ne nécessitent donc pas de dépenses précises, mais une volonté politique et un engagement de chacun, et de chaque acteur économique et associatif afin que la langue bretonne s'intègre dans la vie de la cité.</p> <p>Les actions concernant la signalétique sont à budgétiser</p> <p>Axe 1 - transmettre, diffuser : Les actions à long terme font parties de la communication, et n'entraînent pas de coût supplémentaire, sauf à éditer des outils spécifiques. Les actions à court terme sont déjà en cours de financement.</p> <p>Axe 3 - fortifier : De nombreuses actions court terme sont de l'ordre de l'information et n'ont pas un coût spécifique. Les actions médiathèque et salle culturelle font l'objet d'un chiffrage particulier dans une régie annexe. Le contrat de mission est évalué à 700€. Cette convention nous fait bénéficier de services, conseil audit et formation.</p> <p>Le conseil régional propose une aide financière aux communes optant pour la mise en œuvre d'une politique du bilinguisme dans la vie publique (subvention 50% pour une mise en œuvre d'actions sur la signalétique par exemple. L'élaboration de ce programme permet de répartir les investissements sur plusieurs années. La signalétique sur les départementales est du ressort du Conseil Général, il faut en faire la demande.</p>
<p style="text-align: center;">N°2 Personnel</p>	<p>1 - agent référent : à nommer. L'implication des agents doit être nôtre et cette politique doit permettre de créer du lien entre les agents, et doit être fédérative.</p> <p>2 - exemplarité de la collectivité : fonctionnement, formation interne (proposition du CNFPT pour le plan de formation de cette année et cohésion sociale : Former élus ou/et agents,</p> <p>3 - services mobilisés : travaux/ voiries, cantine, communications, Etat civil...</p>

N°4 et 5
Œuvrer dans le contexte de l'agenda 21 du développement durable et démarche globale partagée par tous les acteurs et la population

Le fait de développer le bilinguisme doit permettre de créer un lien entre tous les acteurs de la commune. Nous sommes dans le champ 5 du développement durable, la cohésion sociale.

- Urbanisme et cohésion sociale : Créer des espaces de rencontre intergénérationnels (noms d'arbres...)
- Ressources naturelles, patrimoine et cohésion sociales : renforcer l'identité du territoire créer des temps et des espaces de convivialité autour de la langue.
- Ces politiques langue bretonne s'inscrivent aussi dans le champ de la consommation et production
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel dans une offre de tourisme durable par exemple
- Développement local et cohésion sociale : Favoriser la solidarité entre les générations
- Education et citoyenneté : Eduquer au respect des autres (monolingue, autre langue...)
- Action sociale et cohésion sociale : aider à la réappropriation des lieux de vie et du territoire
- Multiplier les liens entre les personnes
- Favoriser l'accès à la culture
- Solidarité et cohésion sociale : Créer de la convivialité et de la solidarité entre habitants

La proposition de l'OPAB

1. Objectif du projet

L'objectif de l'enquête est d'obtenir une photographie précise de la population brittophone de la ville de **Plouguerneau**, ayant une population totale de **6 352** au dernier recensement (2012).

- Compétences linguistiques de l'ensemble de la population
- Profil des locuteurs (pyramide des âges de la population brittophone, répartition des locuteurs selon la CSP, ...),
- Mode d'acquisition du breton,
- Pratique au sein de la famille, avec l'entourage, et au travail,
- Les attentes en matière de services en langue bretonne,
- La perception générale du breton, pour les locuteurs ou les non-locuteurs.

2. Intérêts du projet

- Il est nécessaire de disposer d'un état des lieux précis pour adapter les services aux besoins de la population.
- Cette enquête permet de mesurer l'impact des politiques mises en place.
- Cette enquête permet de connaître l'opinion de la population sur la langue.

3. Description et déroulé du projet

> 1^{ère} phase : Procédure d'obtention du label d'intérêt général et de qualité statistique

Commission de concertation locale

L'OPLB prépare la présentation de l'enquête linguistique et accompagne la ville de Plouguerneau devant la commission de concertation locale qui se réunit à l'initiative du directeur régional de l'Insee, dont le but est de démontrer qu'il est opportun de réaliser l'enquête.

Préparation et présentation du dossier technique

La qualité statistique est appréciée par le comité du label du CNIS à travers un **dossier technique**. Ce dossier doit être élaboré et présenté par le porteur du projet, la municipalité. L'OPLB contribue à la constitution du dossier, notamment en ce qui concerne la conception du questionnaire l'exploitation des résultats, le traitement de la non-réponse et l'analyse des résultats.

L'OPLB accompagne la ville lors de la présentation du dossier technique au comité du label, ainsi qu'à la présentation de l'enquête au comité du secret statistique.

> 2^{ème} phase : réalisation de l'enquête

Formation des agents recenseurs

Pour le bon déroulement de l'enquête, qui ne revêt pas un caractère obligatoire, et afin d'obtenir un taux de réponse élevé, il est essentiel de proposer une formation aux agents recenseurs. L'OPLB intervient dans cette formation pour les sensibiliser à la langue bretonne et à l'intérêt de l'enquête.

> 3^{ème} phase : traitement et analyse des résultats

Saisi des questionnaires

L'OPLB réalise la saisie des questionnaires. Il s'engage à respecter les règles de déontologie en ce qui concerne l'anonymat et la confidentialité des réponses. Tous les agents de l'établissement qui ont accès aux questionnaires sont tenus au secret professionnel.

Le champ de l'enquête est l'ensemble de la population communale ordinaire au sens du recensement. Le questionnaire est un questionnaire ménage. La commune comptait **2 813** ménages au dernier recensement de 2012. Compte tenu du taux de réponse des enquêtes non obligatoires qui varie entre 70% et 80%, on évalue à environ **2 100** le nombre de questionnaires à saisir et à traiter.

Plan de redressement des réponses

L'OPLB élabore un plan de redressement des réponses selon la méthode de l'imputation pour les réponses partielles à l'enquête et la méthode de la repondération pour les non réponses totales.

Analyse des résultats

L'OPLB propose une analyse des résultats de l'enquête et propose une photographie de la population brito-phone de la commune.

4^{ème} phase : restitution des résultats

L'OPLB prépare la publication, la présentation et de la diffusion des résultats, notamment lors d'une restitution publique auprès des habitants de la commune. Il édite un rapport final présentant l'ensemble des résultats de l'enquête qu'il remet à la commune.

4. Devis pour l'enquête linguistique d'initiative locale de la commune de Plouguerneau

	Temps estimé	Coût (en €)
Conception - Réalisation		
1^{ère} phase		
- Constitution du dossier technique	20 h	300 €
- Conception - test du questionnaire	35 h	520 €
- Commission de concertation locale	7 h	105 €
- Préparation - Présentation CNIS	13 h	210 €
2^{ème} phase		
- Formation des agents recenseurs	7h	105 €
3^{ème} phase		
- Saisi des questionnaires	100 h	1 495 €
- Redressement des réponses	35 h	520 €
- Analyse des résultats	35 h	520 €
- Rédaction du rapport de présentation	35 h	520 €
4^{ème} phase		
- Restitution des résultats	7 h	105 €
Sous total	296 h	4 400 €
Frais de gestion		
- Frais de déplacement		200 €
- Autre frais : téléphone, courrier, assurance, photocopies, papier, livret		100 €
Sous total		300 €
COÛT TOTAL		4 700 €

Délais de livraison : compter 18 mois à partir du début de l'enquête associée au recensement de la population, dans le courant du 2^{ème} semestre 2018.

Durée de validité du présent devis : 3 mois

Echantillon et marge d'erreur

Source : <https://fr.checkmarket.com/calculateur-taille-echantillon>

La marge d'erreur répond à la question de savoir Dans quelle mesure nous sommes certains que les réponses reflètent bien l'opinion de la population ? C'est notre marge d'erreur. Supposons, par exemple, que 90 % de votre échantillon aime le chewing-gum au raisin. Une marge d'erreur de 5 % reviendrait à ajouter 5 % de chaque côté de ce chiffre, c'est-à-dire que 85 à 95 % de votre échantillon aimera le chewing-gum au raisin. La valeur la plus fréquemment utilisée est 5 %, mais vous pouvez choisir n'importe quelle marge d'erreur comprise entre 1 et 10 % en fonction de votre sondage. Il est déconseillé de choisir une marge d'erreur supérieure à 10 %.

Niveau de confiance

Ceci répond à la question de savoir dans quelle mesure devez-vous être certain que notre échantillon est bien représentatif de votre population ? Il s'agit de notre niveau de confiance, c'est-à-dire la probabilité que l'échantillon que vous avez choisi ait influencé les résultats que vous avez obtenus. Le calcul s'effectue généralement de la façon suivante : si vous sélectionniez 30 autres échantillons aléatoires dans votre population, les résultats que vous obtiendriez s'écarteraient-ils souvent de ceux de votre échantillon initial ? Un niveau de confiance à 95 % signifie que vous obtiendriez les mêmes résultats dans 95 % des cas. La valeur la plus fréquemment utilisée est 95 %, mais nous pourrions choisir un niveau de confiance à 90 ou 99 %

Marge d'erreur

Notre échantillon de 183 personnes contient par ailleurs une population « définie ».

Donc à 95% de niveau de confiance, notre marge d'erreur sera de + ou - 7.12 %

A 90 % de niveau de confiance (soit 1 chance sur 10 que notre résultat ne soit pas valable) notre marge d'erreur sera de 5.97. Et ce quel que soit les échantillons, pour les échantillons de 68 personnes, notre marge d'erreur sera de + ou - 10% avec 90% de niveau de confiance.

Calcul théorique de la taille de l'échantillon

Compte tenu de notre marge d'erreur souhaitée et de la taille de la population définie, nous pouvons déterminer un nombre minimum pour que l'échantillon soit représentatif.

$$N = (1.96)^2 \times 4 \times (0.0726)^2 = 176$$

176 réponses sont donc un minimum nécessaire pour que notre étude soit représentative.

Redressement

Le redressement d'échantillons a pour objectif d'améliorer la représentativité de l'échantillon interrogé, sur un certain nombre de critères de qualification. Le principe sous-jacent est que seul un échantillon ayant la même structure que la population-mère sur les critères que l'on connaît de cette population, permet de généraliser les réponses obtenues sur les autres critères, à l'ensemble de cette population. Le redressement cherche donc à appliquer des pondérations aux individus pour

augmenter le poids de ceux appartenant à des groupes sous-représentés dans l'échantillon interrogé par rapport à la population-mère, et à réduire parallèlement le poids de ceux qui sont sur-représentés.

Mais pourquoi alors ne pas interroger directement un échantillon représentatif sur les critères souhaités ?

C'est ce que les chargés d'études cherchent à faire, lorsqu'ils établissent des quotas que les enquêteurs doivent respecter. Mais dans les faits, il est souvent difficile voire impossible de respecter parfaitement ces quotas en trouvant exactement le bon nombre de personnes dans chacune des catégories retenues. Par ailleurs, dans beaucoup d'enquêtes, il n'est pas possible de contrôler a priori l'échantillon qui va répondre. C'est notamment le cas dans les enquêtes auto-administrées (questionnaires postaux, en libre-service, placés sur un site internet, etc) qui fournissent systématiquement des échantillons non représentatifs (ceux qui ont bien voulu répondre). C'est également le cas des enquêtes de plus en plus fréquentes réalisées en utilisant le média Internet.

Le redressement sur une seule variable correspond à une simple règle de 3 : si l'on veut obtenir 55% de femmes et 45% d'hommes, alors que la répartition dans le fichier est de 40/60, il suffit d'appliquer à chaque femme le coefficient $55/40$ ème c'est-à-dire 1,375 et à chaque homme le coefficient $45/60$ ème c'est-à-dire 0,75. En présence de plusieurs variables (ex : tranche d'âge, sexe, CPS), la règle de 3 peut également être appliquée si l'on connaît la distribution croisée de toutes les variables entre elles.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA LANGUE BRETONNE (2016)

Rapport de l'OFIS

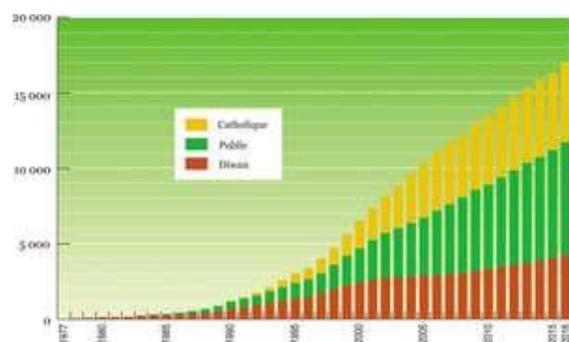
Nombre de locuteurs actifs (sondage TMO-Fañch Broudic 2007)	206 000
Nombre d'enfants scolarisés dans les filières bilingues (rentrée 2016)	17 024
Nombre d'établissements ayant une filière bilingue (rentrée 2016)	490
Nombre de communes pourvues d'une filière bilingue en primaire (rentrée 2016)	166
Pourcentage d'établissements du 1er degré dotés d'une filière bilingue (rentrée 2016)	Bretagne : 8% <i>Finistère : 16,9% ; Morbihan : 12,9% ; Côtes-d'Armor : 7,6% ; Ille-et-Vilaine : 3,1% ; Loire-Atlantique : 1,4%</i>
Nombre d'élèves par département (rentrée 2016)	Finistère : 8 032 <i>Morbihan : 4 411 ; Côtes-d'Armor : 2 541 ; Ille-et-Vilaine : 1 329 ; Loire-Atlantique : 711</i>
Nombre d'élèves par filière (rentrée 2016)	Public : 7 488 ; Catholique : 5 294 ; Diwan : 4 242
Classement des 10 premières villes bretonnes selon le nombre d'élèves bilingues (rentrée 2016)	Rennes : 768 ; Quimper : 690 ; Vannes : 581 ; Brest : 579 ; Carhaix-Plouguer : 559 ; Nantes : 543 ; Lannion : 531 ; Plougastel-Daoulas : 435 ; Landerneau : 426 ; Lannilis : 375
Nombre d'élèves suivant l'option breton dans le secondaire (rentrée 2016)	5 027 (collégiens : 4 547; lycéens : 480)
Nombre d'élèves ayant une initiation à la langue dans le primaire (rentrée 2016)	7 830
Nombre d'étudiants (rentrée 2016)	920 dont 462 suivant le cursus "langue bretonne"
Nombre d'apprenants adultes (2016)	3 237 en cours hebdomadaires 318 en formations intensives (6 et 3 mois)

Ces chiffres proviennent des analyses de l'Observatoire des pratiques linguistiques et d'enquêtes d'opinion.

Le breton est classé par l'UNESCO comme « langue sérieusement en danger ». Le développement de l'enseignement et les politiques des pouvoirs publics font cependant apparaître des signes positifs quant à l'avenir du breton.

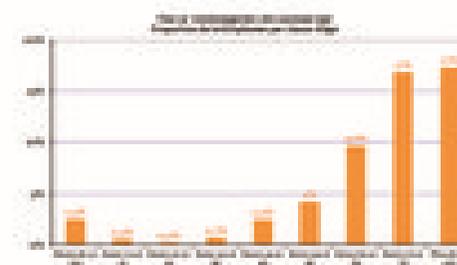
L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOCUTEURS

Les dispositions prises pour assurer l'exclusion du breton dans les enceintes scolaires à la fin du 19e siècle (punitons pour les enfants parlant breton) ont durement marqué les esprits et entraîné une rupture dans la transmission de la langue. Selon l'enquête de l'INSEE lors du recensement de 1999, 60% des locuteurs avaient alors plus de 60 ans. Ainsi, le nombre de brittophones estimé à 206.000 en 2007 (sondage TMO – F.Broudic) se situe vraisemblablement aujourd'hui sous la barre des 200.000.



A l'autre bout de la chaîne démographique, parmi les jeunes, les chiffres sont en progression constante. Les écoles bilingues créées par Diwan en 1977, complétées par les classes bilingues de l'Education Nationale (1982) et de l'Enseignement catholique (1990) voient leurs effectifs croître chaque année, de la maternelle au lycée (+60% entre 2006 et 2016). Avec 17024 élèves en 2016 et la structuration du développement de l'enseignement bilingue assurée par l'Office Public en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, la dynamique des filières bilingues est un signe de confiance très important dans l'avenir de la langue. Ainsi, selon les travaux de l'Observatoire des pratiques linguistiques, dans l'hypothèse d'un développement soutenu de l'enseignement du breton, le pourcentage de locuteurs parmi les enfants de moins de 12 ans pourrait devenir supérieur au pourcentage des locuteurs dans la population globale entre 2020 et 2025. A partir de 2040, le nombre de brittophones reprendrait une courbe ascendante, après plus de 100 ans de décré.

Aujourd'hui, le "creux générationnel" se situe parmi les 20-50 ans. Mais là aussi, le nombre d'apprenants est en hausse pour les cours hebdomadaires (3233 adultes) et pour les formations intensives (le nombre de stagiaires de la formation professionnelle a passé la barre des 300 en 2015/2016, un chiffre multiplié par 2 depuis 2010). Pour renforcer ces tendances, l'attention doit se porter sur le développement de la préscolarisation en breton (crèches, assistantes maternelles), la continuité de l'enseignement bilingue jusqu'en terminale, la mise en place de parcours complets d'initiation à la langue (environ 14000 élèves aujourd'hui), le développement des formations pour adultes et la diversification de l'offre post-bacalauréat.



L'ABSENCE DE STATUT LÉGISLATIF

La langue bretonne a longtemps été exclue de l'espace public et est toujours la seule langue celtique sans statut législatif.

A l'initiative des collectivités locales, la visibilité de la langue s'est pourtant beaucoup développée ces 30 dernières années. Aujourd'hui, dans 3 départements (Finistère, Morbihan et partie ouest des Côtes d'Armor), la bilinguisation des panneaux directionnels est systématique.

Les communes ont également suivi ce mouvement en bilinguisant dans un 1^{er} temps leurs panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

Progressivement, d'autres supports sont devenus bilingues :

- panneaux directionnels
- plaques de rue
- panneaux électroniques
- plaquettes papier
- sites internet...

Enfin, le Conseil régional de Bretagne a été la 1^{ère} collectivité à se doter d'un plan de politique linguistique en 2004 (plan actualisé en 2012). Son action pour la langue est ainsi transversale (culture, transports TER, tourisme, bâtiments publics...).

Pour sa part, le Finistère est devenu en 2016 le premier département à adopter un schéma linguistique

- schéma linguistique départemental
- enquête linguistique carhaix 2012 (oplb)
- sondage du conseil départemental du finistère (oplb 2014)
- rapport général sur l'état de la langue bretonne (oplb 2007)
- l'enseignement bilingue au pays de brest (oplb, 2015)
- diagnostic général dans le pays de brest (oplb 2008)
- langue bretonne et marché du travail (oplb 2012)

Webographie

www.bilinguisme.ch/documents/showFile.asp?ID=2895

Ce document remet le baromètre à l'ordre du jour et permet peut être d'avoir un exemple de questionnaire intéressant

www.bilinguisme.ch/FileDownload/Download/776

Ce document reprend l'essentiel de l'étude

www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Vaste-enqu-te-en-ligne-sur-le-bilinguisme-23264886

Ce document permettrait de toucher toute la population et d'avoir une vision claire du bilinguisme sur la commune

[www.biel-](http://www.biel-bienne.ch/files/pdf2/pras_k_rapport_final_de_lorganisation_de_projet_2001.pdf)

[bienne.ch/files/pdf2/pras_k_rapport_final_de_lorganisation_de_projet_2001.pdf](http://www.biel-bienne.ch/files/pdf2/pras_k_rapport_final_de_lorganisation_de_projet_2001.pdf)

Ce document est peut être une esquisse de l'outil auquel nous pourrions aboutir, nous élus politiques, suite à votre étude.

Baromètre du bilinguisme 2008 - Forum du bilinguisme

www.bilinguisme.ch/FileDownload/Download/779